



DOSSIER
UNE VILLE SÛRE

ACTU DU MOIS
**LES CITOYENS MESSINS
S'EXPRIMENT**

DÉMARCHE RELATIONS USAGERS

**ON SE MARIE,
QUELLES SONT
LES DÉMARCHES ?**



**VOTRE
QUESTION
A SA RÉPONSE
AVEC
ALLÔ MAIRIE !**



Allô Mairie

▶ N°Vert 0 800 891 891

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Et aussi dans votre Mairie de quartier ou sur metz.fr

MA VILLE EN DIRECT

04 RETOUR
EN IMAGES

06 ACTU DU MOIS
Les citoyens
messins s'expriment

08 VOS
QUARTIERS

19 CONSEIL MUNICIPAL
Un Centre des
Congrès à Metz



MA VILLE EN ACTIONS

20 DOSSIER
Une ville sûre

26 ÉCONOMIE
Le commerce en crise,
les sentiers de la
performance

27 FINANCES
Les partenaires
comptables et financiers
de la Ville

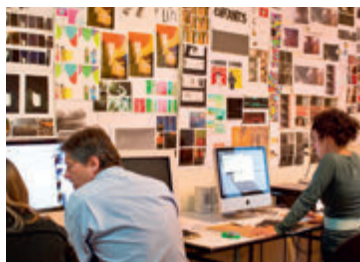
28 TRAVAUX
Rue du Juge Michel,
l'espace retrouvé

29 ÉDUCATION
La réforme des
rythmes scolaires

30 DÉVELOPPEMENT
DURABLE
La Quinzaine
de l'Environnement

31 TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE
Les PV deviennent
électroniques

32 TRIBUNE
Expression des
groupes politiques



MA VILLE LOISIRS

34 À LA UNE
Les Beaux-
Arts se dévoilent

36 EN ATTENDANT
LA BAM
Créer son propre son

37 ÉVÈNEMENT
Un marché
bio place d'Armes

38 SPORT
Coupe de France
de Pétanque : la finale !

39 PATRIMOINE
Restauration
de l'Église St-Martin

40 CULTURE
Participez aux
Fêtes de la Mirabelle

41 NATURE
Label «Écojardin» pour
le parc de la Seille

MA VILLE PRATIQUE

42 BON
PLAN

43 CONTACTS
UTILES

Metz mag numéro 44, mars 2013
Directeur de la Publication Dominique Gros
Rédacteur en chef Pierre Logette
Rédactrice en chef adjointe Émilie Prizzon
Rédaction Vincent Babin, Bruno Muscat,
Émilie Nanty, Étienne Tagnon
Photos Marc Royer, Christian Legay
Maquette et mise en page Laurent Calvignac, Baptiste
Cossu, Thomas Lebrun
Tirage 74 000 exemplaires / Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal à parution
Contact metzmagazine@mairie-metz.fr
Distribution CDistribué (en dehors de tout envoi publicitaire)

ÉDITO

Dominique Gros
Maire de Metz
Conseiller général de la Moselle

À la fin de ce mois de mars, le Conseil Municipal se prononcera sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dès septembre 2013 ou sollicitera un report à 2014.

Je suis à l'écoute de tous les acteurs du secteur avant toute décision. Nous sommes l'un des rares pays de l'OCDE où le temps scolaire apparaît si concentré : 144 jours de classe par an contre 187 en moyenne. Le passage à 4 jours et demi de classe sera bénéfique aux enfants car cette mesure respectera leurs rythmes biologiques, il est donc évident que la Ville doit faire le nécessaire pour mettre en place cette réforme.

« Je suis à l'écoute de tous les acteurs du secteur avant toute décision. »

Cependant, je suis conscient des perturbations qu'elle implique, c'est pourquoi nous avons organisé un calendrier de rencontres et de

concertations avec les parents d'élèves, les syndicats d'enseignants, les directeurs d'écoles et les associations périscolaires. Ce mois de mars est consacré à l'écoute de l'ensemble des acteurs pour définir ainsi les modalités les plus adaptées à la situation de notre ville. Un dialogue qui permettra aux élus de se prononcer sereinement sur la question.

Après 4 ans d'efforts majeurs pour l'éducation des jeunes Messins, comment ne pas être au rendez-vous de cette réforme ?

Depuis 2008, la Ville contribue à la réussite de tous les enfants en les accompagnant dans leur développement et leur épanouissement pendant les temps scolaires et périscolaires avec notamment la mise en place d'une tarification sociale pour la restauration scolaire. En 2012, deux tiers des élèves messins étaient inscrits à la cantine et un tiers présent en moyenne. Ces élèves y trouvent des repas de qualité dont la provenance est suivie de près. 50 % des approvisionnements sont réalisés localement afin de favoriser les circuits courts, synonymes de qualité et de traçabilité. Ces repas comprennent au moins trois composantes issues de l'agriculture biologique par semaine.

Cette filière, justement, sera à l'honneur en ce mois de mars, avec le premier marché bio qui se tiendra désormais les samedis matin, place d'Armes. Je salue l'engagement de ces producteurs locaux, qui s'inscrit dans la continuité de la semaine de l'Environnement, et aux prescriptions de notre Agenda 21. D'autres actions efficaces comme le « 0 pesticide » ou encore la création du superbe livre « Metz, ville de nature », réalisé par l'association régionale de défense de l'environnement par l'image, tous contribuent à préserver la richesse du patrimoine naturel de la Ville.

MA VILLE EN DIRECT

p. 4-19

[RETOUR EN IMAGES](#)

[ACTU DU MOIS](#)

[VOS QUARTIERS](#)

[CONSEIL MUNICIPAL](#)



◀ 5^e édition du Meeting Athlélor

Lors du meeting Athlélor le 24 février dernier à l'Anneau, le Messin Bob Tahri a pris la deuxième place du 2 000 m en 5'00''69. Le champion olympique en titre et champion d'Europe en salle, Renaud Lavillenie, s'est imposé en quatre sauts, avec une barre finale à 5,94 m !



◀ Nouvelle convention entre la Ville et le FC Metz

Le 8 février dernier, la Ville de Metz a renouvelé son partenariat avec le FC Metz à travers la signature d'une nouvelle convention, offrant un loyer réduit pour cette saison en National, l'entretien des espaces verts, une subvention pour le Centre de Formation et l'organisation de la Graouilly Cup (les 18 et 19 mai prochains).

Le gâteau de l'amitié ▶

Le Maire de Metz, Dominique Gros et André Rossinot, Maire de Nancy, ont partagé un gâteau unissant les villes de Metz et Nancy. Ce dessert, imaginé par Franck Fresson, pâtissier messin, allie les caractéristiques des deux villes. Un cœur où se mêlent les deux noms est posé sur le gâteau.



◀ METTIS est arrivé !

Le 15 février dernier, le Maire de Metz, accompagné de Jean-Luc Bohl, Président de Metz Métropole, et de Jan Van Hool, le Directeur Général de Van Hool, ont accueilli le premier des 27 METTIS dans le futur Centre de Maintenance du réseau du MET', rue des Intendants Joba.

Metz en Tête ▲

Les 21, 22 et 23 février derniers, le chapiteau de Metz en Tête était installé sur la place d'Armes. Pendant trois jours, les Messins ont pu s'informer, échanger et faire des suggestions sur tous les thèmes concernant l'avenir de la ville à l'horizon 2030. Cette démarche propose une réflexion et un échange sur l'avenir de Metz. Apportez vos idées et suggestions sur le site metz-en-tete.fr

crédit photo : Metz Métropole



LES CITOYENS MESSINS S'EXPRIMENT

Pour sa quatrième édition, le Printemps des Citoyens propose le 6 avril prochain une journée de débats et d'animations autour du thème « La démocratie participative et après : quelles formes de participation, demain ? ». Ce temps de rencontres entre les acteurs de la démocratie participative dans la ville permet de développer une réelle dynamique citoyenne de terrain.

Depuis sa création en 2010, le Printemps des Citoyens permet de réfléchir sur la participation des citoyens à la vie de la cité. En quoi ce mode de gouvernance a modifié les pratiques institutionnelles ? Pour la 1^{re} édition, le sujet était : « La démocratie participative, ça existe ! ». En 2011, la Municipalité s'était concentrée sur « La démocratie participative, ici et ailleurs ». L'année dernière, le thème était « Construisons la ville ensemble ». Cette année, la délégation à la citoyenneté se tourne vers l'avenir : « La démocratie participative et après : quelles formes de participation, demain ? »

INSTANCES ET ENJEUX

Pour évoquer cet événement, il faut le replacer dans son contexte institutionnel. Le Printemps des Citoyens s'ap-

puie sur cinq instances : les onze Comités de Quartier, le Conseil Municipal des Enfants, le Conseil Économique et Social Local, le Conseil de la Vie Étudiante et le Réseau « Participation » des collectivités du Grand Est. Ses objectifs sont précis : il s'agit de sensibiliser les usagers sur le sens et l'utilité de la gestion collective de la cité et d'enrichir les décisions municipales par le biais de l'expertise de terrain de l'usager.

Mais comment aller plus loin et responsabiliser davantage ce dernier ? Des pistes de réflexions sont envisagées : le budget participatif, l'e-démocratie, le forum citoyen ou encore le référendum. Le Printemps des Citoyens donne la possibilité de réfléchir à la mise en place de ces outils nécessaires pour construire l'avenir.

Ci-contre : dans le cadre du prochain Printemps des Citoyens, quelques jeunes du Conseil Municipal des Enfants vont publier et diffuser un journal à 16h.

PROGRAMME DU 6 AVRIL DANS LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE ET SUR LA PLACE D'ARMES

8h15 : Accueil des participants, mot de bienvenue et introduction à l'Hôtel de Ville.

9h à 12h15 : Tables rondes plénières autour de la démocratie participative (cf. coupon réponse).

13h30 : Criées sur la place d'Armes.

14h/16h : Animations citoyennes :

- Arbre de la participation, par la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) ;
- World café: discussions autour de différents thèmes ;
- La Démocratie participative, pile ou face? par l'Association tousbranches.com ;
- Si j'étais Président...? par l'Association tousbranches.com ;
- Un théâtre forum par la compagnie « le Minou » tout au long de l'après-midi.

16h : Publication et diffusion du journal en direct par les reporters du Conseil Municipal des Enfants de Metz.

POINT DE VUE



Patricia Sallusti,
Adjointe au Maire,
chargée de la Démocratie Participative.

Les nouveautés de la 4^e édition résident en la venue de délégations de collectivités du réseau Participation Grand Est (Dijon, Strasbourg, Besançon, Chalons sur

Saône, Chaumont, etc) et des villes du Quattropole. La venue de Loïc Blondiaux (Professeur des Universités à l'Institut d'Études Politiques de Lille) est aussi très attendue. Toute la journée, il y aura de nombreuses animations pour aller à la rencontre de la population: un village des instances participatives avec leurs membres, un arbre de la participation, des crieurs de rue ou encore un world café citoyen.

Nous espérons une participation importante des citoyens, car la gestion collective de notre cité est l'affaire de tous. Cette édition 2013 est placée sous le signe de la reconnaissance du travail fourni par tous les membres des instances participatives. Je souhaite que les habitants prennent la mesure de leur investissement et de la concrétisation de leurs propositions, etc. et que cela crée, pour d'autres, l'envie de nous rejoindre! //

EN BREF

Conférences Seniors

Dans le cadre du Pass Avant'âges, il est proposé aux seniors messins des conférences sur la santé, suivies d'ateliers. Ces rencontres sont animées par le Dr Michel, nutritionniste. Les rendez-vous :

- Les maladies cardiovasculaires le 13 mars, au centre Bon Pasteur à Borny ;
- Ostéoporose, les clés de la prévention le 20 mars, au centre socioculturel de Vallières ;
- Cerveau, vitalité et vieillissement le 27 mars, au centre République.

Job dating

Dans le cadre de la manifestation nationale « La semaine de l'alternance dans le supérieur », l'IUT de Metz organise, le mercredi 27 mars, de 15h à 19h, sur le site du Saulcy, un job dating apprentissage. Cette manifestation vise à mettre en relation, par des entretiens courts et ciblés, des jeunes et des entreprises prêtes à les accueillir.

Contact : Muriel Schlatter
03 87 31 51 03
muriel.schlatter@univ-lorraine.com

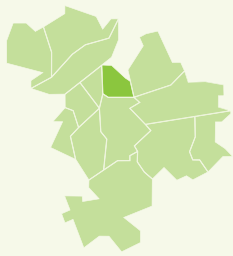
Bulletin de participation au Printemps des Citoyens 2013 (tables-rondes de 9h à 12h15)

À retourner au Service Citoyenneté, Démocratie Participative, Place d'Armes, 57000 Metz, avant le 27 mars 2013. Inscriptions par téléphone 03 87 55 51 08 ou 03 87 55 51 07, par courriel au scdp@mairie-metz.fr, inscriptions sur metz.fr

- Nom
- Prénom
- Adresse
- Numéro de téléphone
- Courriel

Participation à la matinée d'échanges et de débats, tables rondes plénières autour de trois thématiques
-Ce mode de gouvernance a-t-il enrichi la décision politique? (9h à 10h)
-Concrètement, qu'est-ce que cela a changé pour vous? (10h à 11h)
-Peut-on maintenant se passer de la démocratie participative? Quelles formes de participation demain? (11h15 à 12h15)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions au Printemps des Citoyens. Le destinataire des données est le Service Citoyenneté et Démocratie Participative. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à internet@mairie-metz.fr ou à Mairie de Metz, 1 Place d'Armes - 57036 METZ CEDEX 01.



Projet de jardin partagé

Le Comité de Quartier de Bellecroix - Les Bordes, et particulièrement le Groupe Projet 1, souhaite concrétiser un projet de jardin partagé en créant une association gestionnaire. Ce jardin permettra de créer du lien social, des échanges et de la convivialité sur Bellecroix. La première action du Comité de Quartier a été de distribuer des flyers pendant la semaine de la fête de la soupe (organisée par l'Adac's). Pour les habitants qui sont intéressés, ils peuvent prendre contact avec le Service Citoyenneté :

cdq@mairie-metz.fr, ou par téléphone au 03 87 55 51 08.

Des Histoires plein les doigts

Artiste plasticienne habituée des bibliothèques messines, Nathalie Zolkos, s'arrêtera à Bellecroix le 20 mars à 10h pour un atelier artistique destiné aux 3/5 ans. « Des histoires plein les doigts » prendra ses quartiers à la bibliothèque pour une aventure magique.

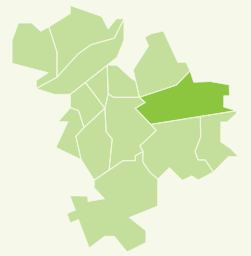
Depuis une dizaine d'années, cette animation est proposée par Nathalie Zolkos. Au rythme d'une fois par mois, dans les différents quartiers, cette conteuse emmène les plus petits dans son monde imaginaire. Par le biais d'un livre mais aussi d'objets hétéroclites comme des marionnettes, objets recyclés et d'autres modes d'expression, l'artiste invite les enfants à un moment de partage autour de l'art brut. En travaillant avec des maternelles et des primaires toujours curieux de tout, le rendez-vous est devenu incontournable de l'agenda culturel. « Ce qui m'intéresse dans cette démarche avec le public jeune, c'est ce lien si particulier entre parent et enfant, l'échange qui s'en suit dans la famille et les idées qui en découlent », commente la plasticienne.

RIRE ET SOURIRE

En s'inspirant de la littérature jeunesse, des nouvelles sorties d'album pour enfant, Nathalie Zolkos joue sur les formes, l'image et propose un espace de

création. « Avec les jeunes les plus assidus, il y a toujours des réponses à mes questions. La chose qui me touche dans ce genre de projet, c'est le retour immédiat que l'on peut avoir : de nombreux éclats de rires et des yeux écarquillés ! » ajoute la conteuse. Pour exemple, l'une des dernières adaptations était l'histoire « À vos souhaits », avec un oiseau et un lutin enfermés respectivement dans une cage et dans une boule, conte dans lequel les enfants devaient trouver des solutions pour les libérer. Un grand succès. « À Bellecroix, je me dois d'installer un climat de confiance pour que le livre soit perçu comme un moment de plaisir et de découverte. En faisant vivre ces contes aux enfants, c'est une réussite pour tous. Les parents reviennent aux livres et se déplacent en bibliothèque. Voilà le vrai but de ce projet », conclut Nathalie Zolkos, plus motivée que jamais. ■

Ci-dessus : Nathalie Zolkos utilise différents objets pour rendre vivant les contes.



Le Point d'Accès aux Droits : aide et conseils

Le Point d'Accès aux Droits (PAD), situé au Pôle des Lauriers à Borny, permet aux Messins d'avoir recours à des conseils et à des services gratuits concernant leurs droits. Droit du travail, droit de la vie familiale, problèmes entre voisins, etc. y sont abordés.



Ci-dessus : les hôtesse s d'accueil offrent un rendez-vous personnalisé, gratuit et individuel.

Le PAD a une mission judiciaire de proximité : il facilite la connaissance du droit, tout en conseillant et accompagnant les Messins lors de désaccords ou de conflits grâce à des professionnels du droit et des associations spécialisées. « Nous recevons le public en entretien individuel. Ensuite, nous les informons et nous les suivons dans leur démarche » explique Maryvonne Pasquereau, juriste au sein de l'association CIFI-CIDF - permanences les mardis après-midi

de 14h à 17h - qui vient en aide aux victimes d'infractions ou de délits de vol, d'abus de confiance, d'agressions physiques, d'infractions pénales, etc. Les personnes désireuses de recevoir des informations sur leurs droits et une aide du PAD sont reçues à l'accueil puis obtiennent, en fonction de leur problème, un rendez-vous personnalisé avec l'association compétente.

DES STRUCTURES D'ACCUEIL COMPLÉMENTAIRES

Le PAD est de plus en plus consulté. De nouvelles associations s'y installent, comme l'Association Messine de Médiation Sociale (AMMS) - permanence un lundi après-midi par mois - qui s'occupe des problèmes de médiation sociale et de voisinage. « Nous intervenons au PAD depuis janvier 2013 » précise Bernard Maussion, médiateur bénévole de l'association AMMS. « Le PAD facilite le travail entre les différentes associations, l'aide que nous apportons est de meilleure qualité car nous sommes dans un même lieu » observe-t-il. Toutes les structures d'aide nécessaire sont sur place, cela évite des pertes d'informations et offre une meilleure orientation. « Nous travaillons en relais avec les autres associations, avec les médiateurs et les conciliateurs ainsi qu'avec les avocats et les juristes. Il y a une vraie complémentarité dans les structures d'accueil du PAD » conclut Maryvonne Pasquereau.

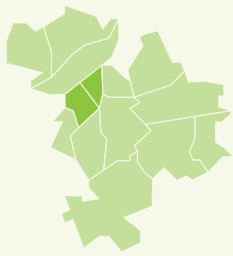
Plus d'informations : Pôle des Lauriers, 3 bis rue d'Anjou, 03 87 55 55 98

Visite du Maire le 12 avril

Le Maire de Metz et l'équipe municipale poursuivent leurs visites de quartier. Ils rendront visite aux habitants et commerçants du quartier de Borny le vendredi 12 avril prochain, de 9h à 12h30.

Le Printemps des Familles

Un collectif d'associations organise, du 18 au 24 mars, le « Printemps des Familles » à Borny, dans les locaux des différentes associations. Moment privilégié de rencontres, d'échanges conviviaux entre parents et associations et d'ateliers parent-enfant, cette semaine pour la parentalité intervient dans le cadre du soutien aux parents réalisé à Borny. Elle mettra en avant une parentalité respectueuse des besoins de l'enfant, tout en responsabilisant les parents. Plus d'informations : facebook.com/LePrintempsDesFamilles



EN BREF

Tout pour la musique

Le 14 mars prochain, l'Astrophone, la péniche théâtre-spectacles du plan d'eau, accueillera le groupe Joël et le groupe Vibration pour un concert de bienfaisance. Ce concert sera donné au profit de l'association « Mécénat Chirurgie Cardiaque, enfants du monde ».

Foire de Carnaval 2013

La Foire de Carnaval se tiendra sur la place de la République jusqu'au 17 mars prochain. En plus des traditionnels manèges, petits et grands pourront profiter des stands de bons et de jeux.



Réunions publiques

La prochaine réunion du Comité du Quartier Centre-Ville aura lieu le 19 mars à 19h30, à la salle des Coquelicots au Pontiffroy. La réunion publique relative au devenir de la Maternité Sainte Croix se tiendra lundi 25 mars à 19h30, à la salle des Coquelicots au Pontiffroy.

Ci-contre : les musiciens amateurs s'entraînent chaque samedi matin avec Emmanuel Skunca.

Musicothérapeute de formation, Emmanuel Skunca encadre des personnes souffrant de handicaps mentaux et anime un atelier de musicothérapie au sein de l'établissement « le Haut-Soret ». Ce foyer assure l'hébergement de personnes handicapées mentales, de 20 à 60 ans. Pour Emmanuel, « le son parle à tout le monde, peu importe la déficience. À ce titre, la musicothérapie est l'utilisation judicieuse de la musique comme outil thérapeutique pour maintenir, rétablir ou améliorer la santé mentale, physique et émotionnelle ». Il y a 15 ans, le groupe Vibration est né de l'envie d'Emmanuel et de personnes participant à ces ateliers. « Pour ces personnes souffrant d'une déficience mentale, la musique est une expression riche et valorisante. Lorsque le groupe se produit sur scène, c'est un véritable bonheur pour eux mais aussi pour leur famille ! ». Les répétitions pour ce concert ont débuté en novembre dernier. « De Téléphone à Yannick Noah, chaque chanson a été proposée par le groupe. Je m'occupe de faire les arrangements et de les guider pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes ». Des compositions personnelles seront également interprétées le soir du concert. Vibration partagera un moment d'improvisation musicale avec le

groupe Joël qui assurera la suite du programme avec des « chansons délirantes à la française ».

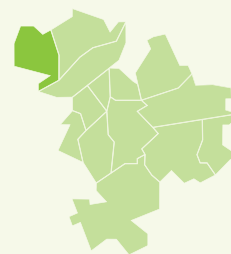
AU PROFIT DE MÉCÉNAT CHIRURGIE CARDIAQUE

Vibration a choisi de reverser l'intégralité des bénéfices à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque. « Les membres voulaient absolument aider des enfants, le choix s'est rapidement porté sur les enfants atteints de malformations cardiaques ». L'association permet à des enfants souffrant de ces pathologies d'être opérés en France, lorsqu'ils ne peuvent être soignés dans leur pays d'origine par manque de moyens financiers et techniques. ■

Plus d'informations : astrophone.fr

MÉCÉNAT
CHIRURGIE
CARDIAQUE 
enfants du monde





Ci-dessous : Gérard Esnault devant le centre qui offre un espace d'accueil modulable à quelques minutes du centre-ville.



Un centre disponible et à l'écoute

Depuis plus de deux décennies, l'association de cogestion du « Centre Saint Denis de la Réunion » s'occupe de l'intendance et de la gestion de cet espace d'accueil. Dans un quartier aux nombreuses initiatives, cet outil, au service des citoyens, a été développé pour les associations et les particuliers.

Véritable centre névralgique du quartier, le centre Saint Denis de la Réunion ne désemplit pas, bien au contraire. « Les Prépointois le connaissent bien, tous les week-ends, les deux salles sont réservées. Il y a seulement le créneau du mois d'août, qui nous permet de faire des travaux plus conséquents dans notre structure » indique Gérard Esnault, Président bénévole de cette association. Ce centre crée une réelle synergie dans le quartier, entre les différents acteurs présents. Les principales entités qui s'y réunissent sont, notamment, la fanfare des Aiglons, la Quiche Prépointoise, le FC Devant-les-Ponts, les Secouristes de l'Agglomération Messine, la MJC des Quatre Bornes. Ces associations bénéficient également à

l'année, d'un espace réservé pour leurs différentes activités.

DES ESPACES MODULABLES

La location des espaces peut se faire sur deux salles aux capacités importantes. L'une de 700 m² peut recevoir 384 personnes assises, idéale pour les grandes assemblées, les banquets, voire les mariages. La deuxième salle, plus petite, de 150 m² permet la réception de 70 personnes assises. Bien entendu, elles sont équipées en mobilier et peuvent ainsi s'adapter à toutes les demandes. À noter, quelques espaces pratiques comme les vestiaires ou encore le bar. « Nous venons de repeindre les salles. De plus, la secrétaire et la femme de ménage assurent

une gestion et l'entretien parfaits de ces locaux. Nous sommes très sollicités. Avoir un espace de cette taille à quelques minutes du centre-ville, c'est une aubaine » confie l'intéressé.

Les activités au centre Saint Denis de la Réunion sont très diverses. Les Comités de Quartier, les repas dansants, les concours de belote, les réunions de footballeurs ou encore l'accueil d'associations sont souvent au planning de cette structure qui fait les beaux jours du quartier. ■

Plus d'informations :
M. Gérard Esnault
Centre Saint Denis de la Réunion
2 route de Lorry
03 87 30 53 25

EN BREF

Loto Tombola

L'association des parents d'élèves du collège Jean Rostand organise un loto tombola le 22 mars à 20h, ouverture des portes à 19h30. De nombreux lots sont à gagner. Durant cette soirée, des pâtisseries, boissons et crêpes seront vendues.

Contact :
Mme Guilloteau Viviane
03 87 18 58 65

Réunion du Comité de Quartier

Mercredi 13 mars à 18h30 : réunion d'information, en présence du Maire, sur le programme de réhabilitation de Desvallières au Centre Saint Denis de la Réunion, 2 route de Lorry.

Visite du Maire

Mardi 26 mars prochain, Dominique Gros et les élus se rendront de 14h30 à 17h dans le quartier de Devant-les-Ponts. Ils iront à la rencontre des habitants, des commerçants et des associations.



EN BREF

La danse sous toutes ses formes

Les 23 et 24 mars prochains, l'association Nan Bara organise un festival de danses au gymnase omnisports de la Grange-aux-Bois. De nombreux styles seront présentés, sans oublier une « zumba party », en présence de Mo Diakité, professeur formé par Beto Perez, le créateur de la zumba.

Organisation d'une fête de quartier

Le Comité de Quartier et le centre social de la Grange-aux-Bois organisent une fête de quartier durant la première quinzaine du mois de septembre 2013 sur le thème de la musique. Que vous soyez habitant du quartier ou membre d'une association, vous êtes le bienvenu si vous souhaitez contribuer à cette fête de quartier ! Pour toute information, contactez le Service Citoyenneté et Démocratie Participative à la Mairie de Metz au 03 87 55 51 07.



Nan Bara existe depuis 1999 et n'a cessé de se développer depuis sa création. Aujourd'hui, l'association propose divers cours de danses, des spectacles ou encore des animations, des stages et des voyages. Très présente dans le paysage associatif messin, Nan Bara a pour but de développer des activités de loisirs pour petits et grands à Metz, mais aussi dans tout le département. « Nous avons un conventionnement avec la Ville de Metz qui demande de développer les pratiques artistiques en direction notamment du jeune public. Dès notre arrivée

à la Grange-aux-Bois, nous avons mis en place des actions pour dynamiser le quartier. Enfants et parents en redemandent ! », explique Ben Condé, directeur de l'association. « Nous faisons en sorte que tout un chacun puisse avoir accès aux pratiques sportives à un tarif très abordable ». Nan Bara possède l'agrément « Jeunesse & Sports », permettant d'entretenir des relations privilégiées de partenariat avec l'État, ainsi qu'une Licence d'Entrepreneur de spectacle. Elle est également conventionnée « Pass Metz Loisirs » par le CCAS de la Ville de Metz.

FESTIVAL COME AND DANCE

Les 23 et 24 mars, l'association fera découvrir au public les pratiques sportives qu'elle propose. Des professeurs venus de toute la France, de Belgique et des Pays-Bas, partageront le temps d'un week-end, leur passion de la danse dans sa diversité. « Danse brésilienne, indienne, orientale, africaine, hip hop, flamenco, ou encore capoeira, toutes ces danses permettent de décompresser. On oublie souvent de prendre du temps pour soi, pourtant la danse permet de s'évader, ce qui est essentiel à l'heure actuelle », confirme Ben Condé. Point d'orgue de ce week-end, l'instructeur international Mo Diakité proposera une grande « zumba party », le samedi 23 mars au soir. ■

Réservations obligatoires, places limitées.

Programmation complète et inscription :

nanbara.fr

nanbara@bbox.fr

09 81 81 42 71 / 06 86 02 14 25

Ci-dessus : l'association Nan Bara propose des cours de zumba, tous les jeudis de 18h à 19h.



Mémoire de Magny, de 1962 à nos jours

Dans le cadre du cinquantenaire du rattachement de Magny à la Ville de Metz, le Comité de Quartier, et plus spécialement le groupe « Mémoire de Magny », a complété le travail des Archives Municipales et a réalisé une exposition sur l'histoire de son quartier.

Ce projet a été proposé en Comité de Quartier par un groupe de passionnés souhaitant mettre en scène l'histoire d'une évolution. C'est l'occasion de créer une exposition unique, retraçant les changements de ce village de 1962 à nos jours. « Nous avons bénéficié d'un élan de bonnes volontés, puisque se sont ajoutés à ce groupe de travail d'autres habitants pour parfaire le portrait de ce quartier, ainsi que le soutien logistique des services de la Ville » soulignent les membres de « Mémoire de Magny » qui ont travaillé sur trois axes : la recherche aux Archives Municipales, la rencontre avec la population et la lecture d'anciens ouvrages permettant d'établir une cartographie complète.

DU PASSÉ VERS L'AVENIR

L'exposition avait pour but d'échanger des impressions sur ce quartier. Autour de dix panneaux informatifs traitant du bâti, de l'équipement, de l'économie, et de la richesse de la vie associative, les visiteurs ont perçu l'évolution profonde de Magny. « Nous avons souhaité intégrer à notre projet les associations, d'autant plus qu'elles sont vectrices de lien social, ce qui était l'une de nos finalités. Il a fallu aussi avoir une approche purement pédagogique » précise encore le groupe. La conclusion de ce travail : le quartier est à la fois rural et urbain et l'enjeu, à l'avenir, est de préserver un équilibre entre son héritage historique et son développement. ■

POINT DE VUE



Sélima Saadi,
Adjointe au
Maire du quartier
de Magny.

La réussite de cette exposition est la mise en réseau des associations du quartier. En échangeant sur ce projet, tout le monde apporte sa pierre à l'édifice. C'est aussi l'occasion de transmettre à plusieurs générations la mémoire de Magny. Ce jour-là, petits-enfants et grands-parents découvraient ensemble leur quartier. C'est fort de ressentir cet attachement à la ville, tout en conservant l'âme du quartier de Magny.

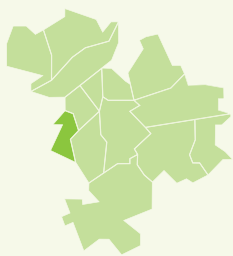
Modélisme ferroviaire

L'association AMOFER, spécialisée dans le modélisme ferroviaire, compte une quinzaine de membres. Depuis quelques mois, trois jeunes partagent cette passion et sont venus renforcer l'équipe. L'association recherche ainsi de jeunes passionnés (12 ans, âge minimum) pour des modules juniors. Le but de ces ateliers est d'apprendre les bases du modélisme et rencontrer dans le cadre de journées nationales ou internationales d'autres modélistes ferroviaires juniors afin de créer un réseau multiple et étendu. Renseignements : M. Franquin 06 08 21 78 63 / amofer@wanadoo.fr



Ci-dessous : le groupe « Mémoire de Magny » à l'occasion de son exposition, en février dernier.





EN BREF

L'avenir de Bon Secours

Projet d'envergure, la reconversion du site de l'hôpital Bon Secours va être imaginée par des équipes pluridisciplinaires composées d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes et de spécialistes en environnement.

Humour, imagination et dépaysement

L'association messine Le Minou propose son 7^e festival d'improvisation du 15 au 17 mars, à la salle Braun de Metz. Les joueurs locaux, mais aussi des équipes de Suisse et de Paris, se retrouveront lors de ce week-end pour sept spectacles, allant du match traditionnel au concept novateur. Renseignements et réservations sur : improminou.asso.fr

Braderie-brocante

Les commerçants de l'association AMOS organisent le dimanche 10 avril de 7h à 19h, une braderie-brocante, rue du XX^e corps américain. Animations et restauration sur place. Renseignements au 03 87 63 07 90

Des études vont être réalisées pour prendre en compte les attentes des riverains et permettre la création de logements et d'équipements. Cet ensemble de bâtiments s'est étendu au cours du XX^e siècle formant aujourd'hui un ensemble hétérogène. Sa requalification permettra le réaménagement des axes de circulations et le renouvellement du paysage urbain et

des espaces verts afin de créer une centralité pour le quartier Nouvelle Ville. Le développement durable sera une préoccupation majeure de la phase de conception et de réalisation.

DIALOGUE ET CONCERTATION

Le projet urbain sera choisi dans le cadre d'un dialogue compétitif.

Cette mise en concurrence permettra des échanges entre la collectivité et les différentes équipes retenues. Leurs projets évolueront tout au long du processus jusqu'aux propositions finales qui seront rendues à la fin de l'année. Des concertations auront lieu pour définir, avec les habitants, les espaces publics de ce nouvel éco-quartier. En attendant, la sécurisation du site sera effectuée par l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL). Des travaux, notamment de désamiantage devraient démarrer en 2014. ■



Ci-dessus : le site de l'hôpital Bon Secours va devenir un projet urbain de grande ampleur pour donner une nouvelle centralité au quartier.

POINT DE VUE



Richard Lioger,
1^{er} Adjoint au
Maire en charge
de l'Urbanisme.

/// L'idée est d'élargir notre réflexion sur la

requalification aux espaces autour de l'emprise de l'Hôpital Bon Secours en s'intéressant aux parvis de l'église Sainte Thérèse et du lycée Louis Vincent et aux rues environnantes. On peut créer un projet urbanistique ambitieux, en concertation avec la population du quartier. Le CHR vient de déménager et nous souhaitons prendre le temps nécessaire pour étudier les enjeux et penser à l'avenir, en travaillant sur la programmation des équipements publics et les distances urbaines. Nous sommes dans la phase de diagnostic, nous avons encore beaucoup de partenaires et de prestataires à rencontrer. ///



L'AMIS du quartier

Le centre social l'AMIS (Association Messine Interfédérale Solidaire), situé rue Paul Chevreux, propose de nombreuses activités pour les petits comme pour les grands et offre un point de rencontre et d'entraide aux habitants du quartier.

De nombreuses activités sont proposées aux habitants du quartier, enfants, adolescents, jeunes adultes et familles y sont accueillis toute la journée. Apprendre à tricoter, à coudre ou encore à danser la zumba - dès le mois d'avril - est possible à l'AMIS. « Les animations de proximité sont le point fort de notre centre » indique Arlette Eble, la Directrice du centre social. Chaque fin de mois, une auberge espagnole est organisée et les habitants du quartier partagent un repas dans la convivialité. Une fois tous les deux mois, des ateliers sont animés par un adulte volontaire qui transmet son savoir aux personnes intéressées. L'AMIS organise également une grande fête de quartier chaque année, en septembre.

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

Un accueil périscolaire est ouvert tous les soirs, le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. Pour faciliter la vie des parents, les animateurs du centre vont chercher les enfants à l'école, puis les ramènent à l'AMIS où un grand nombre d'activités leur sont proposées : danse, musique, théâtre... : « Les enfants sont au cœur des préoccupations du centre social. Leur prise en charge est une réelle demande » souligne Arlette Eble.

UNE VOCATION SOCIALE ET ÉDUCATIVE

Le centre a également une vocation plus sociale, plus éducative, puisqu'il offre aux enfants

du quartier une approche sur la mixité sociale et culturelle. Le centre organise également des ateliers parents/enfants et accueille les jeunes adultes chaque après-midi. Environ 150 personnes profitent régulièrement des services du centre social. « Nous sommes un partenaire local tout au long de l'année. Notre mission principale est l'implication des habitants dans l'objectif de les rendre acteurs de leur quartier » conclut la directrice. ■

Plus d'informations : 2 rue Paul Chevreux,
03 87 32 03 84,
amimetz nordpatrotte@orange.fr

Une nouvelle directrice au centre social George Lacour

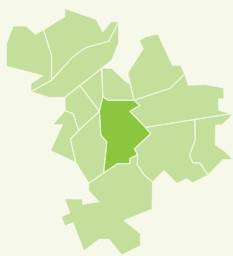
Fanny Sreyther a pris la direction du centre d'animation sociale et culturelle George Lacour en février dernier. Ce centre social organise un grand nombre d'activités pour tous : accueil périscolaire en soirée et durant les vacances scolaires, ouverture d'un foyer pour les adolescents en soirée, le mercredi et le samedi, organisation de cours de cuisine, de couture et d'informatique, aide à la préparation des voyages, ateliers d'alphabétisation... Renseignements :
6 rue Yvan Goll,
03 87 32 69 06

Ci-dessous : le centre social l'AMIS accueille les enfants et organise régulièrement des spectacles.



Réunion du Comité de Quartier

Le 26 mars prochain, à 19h30, aura lieu la réunion publique du Comité de Quartier de la Patrotte - Metz-Nord à la Mairie de quartier « Le Château », 74 route de Thionville.



EN BREF

Nouveaux Talents de la Peinture

Du 15 au 17 mars a lieu l'exposition des « Nouveaux Talents de la Peinture » au centre culturel de Queuleu. Les artistes amateurs inscrits au concours pourront se voir remettre un prix suite à un vote. Le vernissage aura lieu le vendredi 17 mars à 18h30. Renseignements : centre culturel de Queuleu, 53 rue des Trois Evêchés, 03 87 65 56 84

Le Printemps des poètes

Le centre culturel de Queuleu fête le 15^e « Printemps des poètes » avec une scène ouverte « Les Voix de la poésie » le samedi 23 mars à 15h. Poésie de l'instant, d'aujourd'hui, confrontation par les verbes, mots claqués, « slam », seront à l'honneur lors de cette journée. N'hésitez pas à venir encourager les poètes et/ou participer ! Renseignements : Centre culturel de Queuleu, 53 rue des Trois Evêchés, 03 87 65 56 84

Ci-dessous : plus de 100 artistes présents dans 40 lieux participent cette année à « Parcours d'artistes » dont Marina, Guillaume, Régis et Christophe.



Un week-end artistique avec « Parcours d'artistes »

Le temps d'un week-end, « Parcours d'artistes » organise la visite d'ateliers, d'appartements et de lieux publics afin de faire découvrir au public des œuvres de professionnels de l'art. La 6^e édition aura lieu les 23 et 24 mars prochains de 14h à 19h dans différents lieux messins.

Vous êtes amateur d'Art ou tout simplement intéressé par la pratique artistique ? Depuis 2010, l'association « Parcours d'artistes » propose chaque année un week-end artistique. « C'est l'occasion pour un large public de découvrir l'Art. Les gens n'osent pas forcément entrer dans une galerie ; ils le font volontiers dans le cadre de « Parcours d'artistes » constate Patricia Gérardin, la secrétaire de l'association. Les lieux d'exposition sont variés : appartements, ateliers et même restaurants. « Cette année, nous avons la chance d'exposer dans trois lieux prestigieux : le Musée de la Cour d'Or, l'Opéra-Théâtre et le foyer Carrefour des Arts. Une expo-

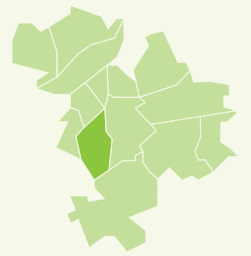
sition collective sur le thème du voyage, d'où partent des visites guidées vers les ateliers d'artistes, sera organisée à l'Église des Trinitaires » s'enthousiasme la secrétaire.

LA COLOC'

Marina Smorodina, Guillaume Barborini, Régis Flandrin et Christophe Holstein participent à « Parcours d'artistes » pour la première fois. Pour cette édition 2013, ils ont décidé de se regrouper sous un même nom : « La Coloc' ». Tous les quatre, diplômés ou étudiants des Beaux-Arts, ont choisi de participer à cette manifestation afin de créer une mini-expo, tout en partageant leur

passion. « Cela nous permet de discuter et d'échanger avec un public vraiment intéressé, d'expliquer notre démarche de travail et notre vision de l'Art » commentent les quatre colocataires. « Le contact direct avec ceux qui créent et le public est important » précise Guillaume. Au 15 avenue de Plantières, à « La Coloc' », Régis vous parlera de gravure, Christophe de ses peintures basées sur ses souvenirs d'enfance, Guillaume vous présentera ses dessins et Marina ses photographies. ■

Plus d'informations : parcoursdartistes.org
La Coloc', 15 avenue de Plantières



Améliorer le quotidien des Sablonnais

Lors de son déplacement dans le quartier, le Maire, accompagné des élus, a convié les habitants, les membres du Comité de quartier et les associations au Centre Pioche pour un moment d'échanges autour de leur quotidien.



Ci-dessus : les questions de propreté et de sécurité ont été abordées lors de cette rencontre entre élus et Sablonnais.

Les services municipaux de la Ville de Metz interviennent dans les quartiers pour améliorer le quotidien des habitants.

Les travaux menés rue Sente à My ont ainsi permis la réalisation d'une piste cyclable, qui a requalifié l'espace.

Une partie de la toiture de la Paroisse Saint-Vincent de Paul a été rénovée, avec une participation financière de la Municipalité.

Des riverains ont mentionné des remontées d'odeurs dans certaines écoles du quartier. La cause: le réseau des égouts devenu vieillissant. Haganis, concessionnaire en charge du réseau, a élargi les tuyaux, en les redimensionnant, et à réorienter des flots pour éviter les débordements.

Au printemps dernier, 13 érables ont été abattus, en raison de leur

caractère dégradé, afin d'éviter tout incident. 13 nouveaux arbres d'une espèce adaptée seront plantés.

Le Maire a également abordé la réflexion en cours entre la CAF, le CCAS et la Ville de Metz pour envisager une reprise de la partie Halte-Garderie par le CCAS et une éventuelle cogestion de la partie Centre Social par la Ville. Des réunions régulières sont prévues jusqu'en juin, date à laquelle un rapport sera remis officiellement à la CAF.

PROLONGATION D'UNE MINI-LIGNE DANS LE QUARTIER

La question des transports a aussi été abordée par le Maire, par ailleurs Président des Tamm. Le projet de desserte de la rue St Li-

vier par la mini-ligne de Montigny prolongée a été annoncé par Jean-Yves Le Chanu, Directeur des Tamm. Cette mini-ligne permettrait une correspondance avec la ligne 3 aux arrêts «Jardinières» ou «Lavoires» et fonctionnerait uniquement sur réservation 6 jours par semaine, du lundi au vendredi. Ce projet répond à la demande des membres du Comité de quartier et des habitants.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

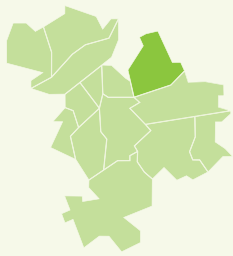
Autre sujet important: la conteneurisation des déchets. Le secteur Hannaux-Frécot-Barral-Souvenir Français (Sablon Sud) est concerné par cette réforme de la collecte des ordures. «La première collecte mécanisée est prévue pour le mercredi 17 avril au matin» a annoncé Sébastien Koenig, Adjoint au Maire en charge de la Propreté. «À compter de cette date, les déchets ménagers seront collectés une fois par semaine, le jeudi matin. Le jour et la fréquence de la collecte des emballages recyclables restent inchangés: le mercredi matin». Les discussions avec les bailleurs sociaux se poursuivent pour apporter des solutions sur-mesure aux besoins des habitants. Le Maire s'est félicité de cette initiative: «Il n'y aura plus de sacs poubelle sur les trottoirs, ce qui est une réelle satisfaction, pour l'image de la Ville et sa propreté». ■

Association Tournicoti

La halte jeu «Tournicoti» accueille les enfants jusqu'à 6 ans pour leur faire découvrir la danse, la peinture, le modelage, découvrir des contes ou encore partager un goûter. L'association est ouverte du lundi au vendredi, pendant le temps scolaire, de 8h à 12h15. Pour plus de renseignements, il est possible de se rendre sur place, 177 avenue André Malraux ou par téléphone au 03 87 63 97 30.

Vivez vos mardis différemment

L'association «Mardi Pratique» regroupe des personnes partageant la passion des loisirs créatifs. Dans la bonne humeur, les membres se retrouvent pour échanger et partager. De plus, l'association organise régulièrement des sorties. Ils se retrouvent de 14h à 17h à la maison des Associations de Metz Sablon, 1 bis rue du Castlenau. Une participation de 1,50€ par mois est demandée aux membres.



EN BREF



Construction d'un restaurant scolaire à La Corchade

Exposition du Comité de Quartier de Vallières

Les 2 et 3 février derniers, le Comité de Quartier de Vallières a organisé une exposition dans le cadre du Cinquantenaire du rattachement de Vallières, Magny et Borny à la Ville de Metz. Les habitants du quartier ont su mettre en avant l'histoire et le patrimoine de leur quartier à travers une exposition riche en souvenir.

Vide-grenier à La Corchade

L'école élémentaire La Corchade organise un vide-grenier dimanche 7 avril prochain, de 7h à 18h dans la cour de l'école. Rendez-vous au 23 rue Faulquenel. Informations : 06 22 32 31 89

À l'angle des rues des Jacinthes et des Tournesols, à proximité du groupe scolaire La Corchade, un nouveau restaurant scolaire et des nouveaux locaux périscolaires vont voir le jour dans le quartier, pour la rentrée scolaire de septembre 2015.

Depuis 2008, la Ville de Metz poursuit une politique ambitieuse de développement de la restauration scolaire pour répondre aux besoins des familles messines. Grâce à des partenariats nombreux (CCAS, collèges, INJS) 11 sites supplémentaires de restauration ont ouvert ces dernières années permettant d'accueillir une fréquentation en très forte hausse : 43 % en six ans ! Une preuve de l'utilité de ce service, rendu accessible par une tarification adaptée aux ressources des familles. Sur le secteur de la Corchade, l'utilisation du centre socio-culturel depuis la rentrée 2012 a permis d'améliorer les conditions d'accueil des enfants de ce quartier, auparavant pris en charge au restaurant des Hauts de Vallières.

UN RESTAURANT FONCTIONNEL

Ce futur nouveau lieu de vie au sein du quartier accueillera les écoles des groupes scolaires La

Corchade - Les Sources et Le Val - Les Chardonnerets pendant la pause méridienne et le soir après l'école. Les élèves du groupe scolaire Les Bordes - Peupliers y seront également accueillis de façon transitoire, afin d'équilibrer la fréquentation entre les quartiers de Borny et de la Corchade. La capacité du futur restaurant scolaire sera de 250 places. Il comprendra un accueil avec des vestiaires et des sanitaires proches des salles à manger, une cuisine intégrant un espace de déchargement des marchandises, des espaces extérieurs aménagés comprenant des lieux de détente et de jeux et des places de stationnement. Outre l'aménagement des salles de restauration, des espaces périscolaires seront créés avec des salles d'activités permettant d'accueillir les enfants après le repas et en soirée après la classe. ■

POINT DE VUE



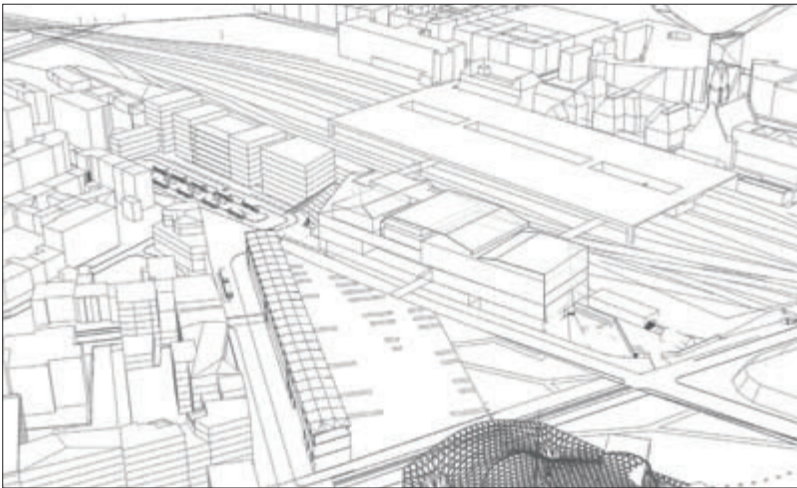
Danielle Bori,
Adjointe au
Maire, chargée
de l'éducation.

La Municipalité est engagée dans une politique d'accroissement de la capacité d'accueil des restaurants scolaires, tout en instaurant une tarification basée sur les quotients familiaux. Cela a eu pour effet l'augmentation de la fréquentation des restaurants scolaires. Nous avons amélioré l'accueil en ouvrant des nouveaux sites. Nous sommes passés de 13 à 24 sites de restauration. Ainsi, en quatre ans, la fréquentation de la restauration sur la Ville s'est accrue de près de 1 000 enfants. Par la création de ce nouveau restaurant scolaire, nous anticipons la future réforme des rythmes scolaires, grâce à la création de nouveaux équipements périscolaires.

Ci-dessus : le futur restaurant scolaire de La Corchade se trouvera à l'angle des rues des Jacinthes et des Tournesols.

UN CENTRE DES CONGRÈS À METZ

Lors du Conseil Municipal, les élus se sont prononcés sur 22 points. 20 ont été votés à l'unanimité. Les élus se sont intéressés à l'histoire de la Ville à travers le choix de noms de nouvelles rues, à son présent avec la construction d'un nouveau restaurant scolaire à La Corchade et à l'avenir avec le projet de Centre de Congrès.



La Ville investit dans de grands équipements complémentaires et porteurs d'avenir. Après le Centre Pompidou-Metz, un transport de qualité avec METTIS, la Ville va désormais construire son Centre des Congrès.

C'est entre la gare et le Centre Pompidou-Metz que le futur Centre des Congrès de Metz verra le jour. Il apportera une réponse à un besoin en termes de tourisme d'affaires. Une localisation stratégique, qui permettra aux congressistes de venir directement en TGV, soit zéro impact sur l'empreinte carbone. 16 000 m² composés de 2 auditoriums (1 200 places et 400 places), 2 halls d'exposition d'une surface totale de 4 500 m² (200 stands), des salles de commissions (1 600 places au total), un espace de restauration (1 200 repas en banquet). Côté budget, l'opération se situera dans une fourchette comprise entre 70 et 72M€, coût global construction intégrant un volet énergétique destiné à limiter de manière importante le caractère énergivore de ce type d'équipement. La Ville de

Metz apporte 30M€, Metz Métropole 10M€ ainsi que 550.000€ par an pour son fonctionnement, le Conseil Général de la Moselle participe à hauteur de 10M€. La solution d'une Société Publique Locale (SPL), groupement exclusivement constitué de collectivités territoriales, a été retenue ainsi que la proposition de répartition du capital social suivante : 48% Ville de Metz, 31% Metz Métropole, 21% Département de la Moselle.

On peut donc envisager pour Metz, avec 61 000 journées congressistes par an, 15 millions de retombées économiques, dont 5 millions de dépenses en services et dans les commerces.

RESTAURANT SCOLAIRE À LA CORCHADE

La fréquentation des cantines continue d'augmenter. Pour répondre à ce besoin, la Ville va créer un nouveau restaurant scolaire et des locaux périscolaires à La Corchade. 1 200 m² situés à l'angle des rues des Jacinthes et des Tournesols, seront ainsi dédiés à la restauration et aux activités périscolaires des élèves des écoles maternelles et élémentaires (cf. page 18).

DÉNOMINATION DE RUES

Les élus se sont prononcés sur la dénomination de rues, notamment dans le cadre de la construction de l'éco-quartier de la Seille. Une façon de mettre à l'honneur les personnalités qui ont participé à l'histoire de notre ville tel que Julien-François Jeannel, pharmacien militaire en poste à Metz pendant la guerre franco-prussienne ou encore Monsù Desiderio, nom qui cache l'identité de deux peintres nés à Metz à la fin du XVI^e, Didier Barra et François de Nomé. Ce Conseil Municipal a permis également de donner un nouveau nom au Pont sur la Seille qui s'appellera désormais Pont de Hurléloup. ■

MA VILLE EN ACTIONS

p. 20-31

DOSSIER

ÉCONOMIE

FINANCES

TRAVAUX

ÉDUCATION

DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



Une ville sûre

Délinquance, insécurité, incivilités, nuisances... Derrière ces mots existent des réalités que la Municipalité affronte. Elle mène des actions concrètes sur le terrain, en renforçant sa présence dans les quartiers, en coopérant avec la Police Nationale et en mettant en œuvre de nouveaux dispositifs comme les médiateurs de tranquillité publique. Metz Mag s'interroge ce mois-ci sur la sécurité à Metz à travers le point de vue d'un scientifique et d'un professionnel de la sécurité.

TÉMOIGNAGE



Laurent Mucchielli, sociologue, directeur de recherche au CNRS et enseignant à Aix-Marseille

Universités.

Metz Mag On parle beaucoup de sentiment d'insécurité actuellement. Pourquoi?

Laurent Mucchielli Peut-être parce qu'on redécouvre que le sentiment d'insécurité n'est pas le simple décalque de la délinquance. Seule une partie des personnes qui ont été victimes d'un acte de délinquance ressentent de la peur au quotidien. Et la majorité des gens qui ont

peur disent aussi qu'il ne leur est rien arrivé. Le sentiment d'insécurité est un sentiment de vulnérabilité, qui renvoie à des fragilités individuelles et sociales : le grand âge, la solitude, la précarité, le fait d'habiter un quartier dégradé, etc.

M.M. Les villes sont-elles moins sûres aujourd'hui qu'il y a quelques années?

L.M. Tout dépend du type de risque dont on parle. Contrairement au discours ambiant, nous risquons beaucoup moins de nous faire agresser physiquement dans la rue aujourd'hui qu'aux siècles passés. En revanche, nous avons beaucoup plus de chances de nous faire cambrioler, dégrader la voiture

ou voler notre portable. La délinquance évolue notamment avec la société de consommation.

M.M. Selon vous, ce sentiment d'insécurité va-t-il durer dans le temps?

L.M. Je pense que oui car il est lié, en plus, à des vulnérabilités sociétales : l'anonymat croissant de notre société, les transformations rapides du paysage urbain et périurbain, l'extension de la précarité, etc. Sans parler de l'amplification médiatique des faits divers et de l'utilisation politique des peurs. ■

Pour en savoir plus : *L'Invention de la violence. Des peurs, des chiffres, des faits* (Fayard, 2011).

« Metz n'est pas une ville dans laquelle nous vivons dans l'insécurité »

Hervé Niel est le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de Moselle depuis septembre 2010. Rentré dans la police en 1979, il a connu 14 affectations qui l'ont mené de Paris, à Mâcon, en passant par la Côte-d'Or, puis le Pas-de-Calais. Sa connaissance du territoire messin est aujourd'hui incontestable. Metz Mag est allé à sa rencontre pour analyser la situation de Metz sur le champ de la sécurité publique. Hervé Niel nous livre également les actions menées au quotidien par les polices pour rendre la ville sûre.

UNE PRÉSENCE « POLICE » À LA VEILLE SOCIALE

Depuis 2009, la Police Municipale participe à la réunion hebdomadaire de la veille sociale. Elle apporte aux services sociaux, aux associations et à la Police Municipale un lieu d'échanges d'informations assurant une meilleure sécurité des travailleurs sociaux. Elle permet de réagir avec les moyens mis à disposition et de prévenir certains débordements. Elle permet aussi de faire connaître les règles de droit s'appliquant sur la voie publique et d'apporter des réponses concrètes et légales à différentes interrogations. Cette participation est aussi directement opérationnelle et unique en France, est prise en exemple dans la Grande Région.

Metz Mag *Quel bilan pouvez-vous dresser de la sécurité publique à Metz ?*

Hervé Niel Metz est une ville où la délinquance est identique à celle des autres villes de même taille. Sur la délinquance de voie publique, nous constatons en 2012 une progression de 5 % par rapport à 2011, qui porte principalement sur des vols avec violence et les vols à la roulotte. Ce sont les vols de portables qui sont en général générateur de violence.

Cette augmentation est proportionnelle à celle de communes de la même importance du territoire national. La délinquance à Metz suit donc une tendance régionale.

M.M. *Règne-t-il une insécurité à Metz ?*

H.N. Metz n'est pas une ville dans laquelle nous vivons dans l'insécurité. Il faut faire une différence entre l'insécurité et le sentiment d'insécurité. Paradoxalement, bien souvent, quand l'insécurité diminue, le sentiment d'insécurité augmente. On reste souvent polarisé sur des faits de dégradation de biens

publics ou de menaces, liées à la présence en centre-ville de mendiants pas forcément agressifs mais dont la présence dérange et augmente le sentiment d'insécurité. Prenons un exemple : la mendicité autour de la cathédrale et du marché couvert. Cette mendicité n'est pas forcément agressive mais génère un sentiment d'insécurité très fort. En comparaison, nous enregistrons très peu de plaintes pour des dégradations de véhicules sur ce secteur alors que c'est ce type de faits que les Messins redoutent lorsqu'ils garent leur véhicule, la délinquance y est faible. Metz reste une ville sûre.

M.M. *Ce sentiment d'insécurité est-il partagé dans d'autres communes ?*

H.N. Ce sentiment est partagé dans beaucoup d'autres villes. Nous sommes dans une société où les individus ont peur de se parler. Dans leur rapport quotidien, ils sont craintifs dès qu'ils vivent des situations inhabituelles et manquent de vocabulaire pour dialoguer et, de ce fait, l'agressivité augmente.

M.M. *Nous souhaitons aborder quelques points de fixation constatés par les concitoyens messins et connaître les actions menées par l'autorité publique. Sur les transports en commun par exemple, quel est votre constat et quelles sont les actions mises en œuvre ?*

H.N. À Metz, nous ne sommes pas dans les mêmes situations que dans les grandes métropoles, comme Lille, Lyon, Marseille ou la banlieue parisienne, où les agressions sont quasi-journalières. Sur Metz, il y a eu des agressions, des frictions et des « caillassages ». Sur ce dernier point, il s'agissait de jeunes de 14-16 ans qui étaient davantage dans le jeu et la provocation que dans la violence urbaine, avec la volonté de s'attaquer à la représentation de l'autorité. Lorsque nos équipes se déplacent dans les quartiers, elles ne sont pas victimes de « caillassages ». Et je ne constate pas de dégradations, au contraire. Dans les bus, lorsqu'il y a des infractions commises, nous menons des enquêtes rapides, poussées, qui mènent souvent à des interpellations et à des

condamnations. Nous faisons également de la protection rapprochée dès que nécessaire sur l'itinéraire du bus par exemple. Nous réagissons immédiatement dès qu'un problème survient. Nous constatons aussi de plus en plus d'incivilités, d'agressivité et d'irrespect dans les transports en commun. Ce n'est pas qu'une affaire de police. Il faut également une réponse éducative et dissuasive.

M.M. *Sur la situation actuelle dans le quartier de la Grange-aux-Bois?*

H.N. La Grange-aux-Bois a accueilli de nouveaux habitants qui sont venus perturber le quotidien des riverains de ce quartier paisible. Mais cela concerne essentiellement une rue, celle de la Falogne. Certes, nous constatons des faits réels de trafic de stupéfiants, des incivilités et beaucoup de provocation. Nous intervenons régulièrement et contrôlons les perturbateurs. La BST - Brigade de Sécurité de Terrain - a vu son champ d'action s'élargir. Mais notre travail s'inscrit dans le long terme. Nous arriverons à apaiser les tensions mais il faut du temps.

M.M. *Sur l'errance et la mendicité en centre-ville?*

H.N. Nous comptons une quinzaine de marginaux en centre-ville, avec un point de fixation qui est le tabac-presse, rue du Palais. Sur une année, nous avons eu trois à quatre agressions. C'est l'endroit où les gens passent le plus et donnent le plus d'argent. C'est devenu un endroit stratégique. La Police Municipale contrôle et verbalise les individus dès que cela s'impose. Les deux polices - Municipale et Nationale - qui travaillent de concert, discutent aussi beaucoup avec ces marginaux et cela



Ci-dessus : Hervé Niel, DDSP de Moselle.

se passe bien, un vrai dialogue s'instaure.

J'invite les gens à aller faire un tour dans certaines villes du

Notre travail s'inscrit dans le long terme. Nous arriverons à apaiser les tensions mais il faut du temps.

mid où l'errance est réellement inquiétante. Il nous faut relativiser. Certes, il y a des problèmes, il ne faut pas les nier, comme dans toutes les villes, mais n'exagérons rien.

M.M. *Quel est votre avis sur la mise en œuvre prochaine des médiateurs de tranquillité publique dans le centre-ville de Metz?*

H.N. Les médiateurs de tranquillité publique vont permettre une approche apaisée, dans certaines nuits difficiles notamment les fins de semaine.

Ils seront au contact direct des noctambules et pourront régler à l'amiable les problèmes de tranquillité publique. Cette démarche est intéressante car elle permet d'avoir un contact qui n'est pas, dans un premier temps, répressif. Elle devra bien sûr être sécurisée, avec une police à ses côtés en cas de tensions réelles. Cette action permet une gradation dans l'intervention qui, à mon sens, permettra une approche mieux comprise, et qui sera profitable aux Messins. ■

L'UNITÉ DE QUARTIER

L'Unité de Quartier a été créée en juin 2009. Cette réforme profonde autant « culturelle » que structurelle, permet d'assurer une présence quotidienne de la Police Municipale dans tous les quartiers aux créneaux horaires correspondants à la vie de la cité, de ses commerces, de ses écoles..., et cela 365 jours par an. Des équipes d'îlots couvrent l'ensemble des quartiers de la ville découpés en quatre secteurs. Bien intégrés dans le quartier, les agents de l'Unité de Quartier apportent des réponses efficaces et rapides aux problèmes d'incivilités au quotidien. En plus du traitement des doléances, les agents font preuve d'anticipation afin d'agir et de prévenir les troubles, les actes délictueux, les incivilités. Cela passe par le travail en réseau avec les autres partenaires institutionnels, dont la Police Nationale. Les agents transmettent également aux services concernés de la Ville, toutes anomalies constatées sur la voie publique. Au 31 décembre 2012, le nombre de prises de contact s'élevait à 3 312. De 2008 à 2012, le nombre d'interventions a connu une hausse de plus de 135% : de 19 102 à 45 043.

Des médiateurs de tranquillité publique bientôt à Metz

UNE POLICE CONNUE ET RECONNUE

La Police Municipale a connu une profonde réorganisation en juin 2009. Depuis, elle est souvent citée en exemple pour son fonctionnement par certains intervenants du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, lors de formations initiales ou continues organisées pour les agents de la Police Municipale. Elle a également reçu de nombreuses visites de directions de polices municipales venues de toute la France. En octobre 2009, la Direction de la Police Municipale de Strasbourg s'est intéressée à la réorganisation de la Police Municipale de Metz et ses horaires. La même année, le Directeur de la Sécurité de Grenoble, est venu étudier cette même réorganisation, ainsi que la nécessité de conserver ou non les équipes de nuit sur la voie publique. Les Représentants des Directions des Polices Municipales de Nancy, Bordeaux et Mulhouse sont également venus interroger la Police Municipale sur ses nouvelles méthodes de fonctionnement.

L'attractivité et le dynamisme d'une ville génèrent des comportements pouvant entraîner des nuisances qu'il convient de contenir. Les médiateurs de tranquillité publique permettront une meilleure prise en compte des usages nouveaux du centre-ville dans une gestion apaisée.

POURQUOI LA MISE EN PLACE DE CES MÉDIATEURS ?

La Ville change et les pratiques de l'espace public se modifient :

- les nouvelles places publiques créent autant d'espaces de convivialité, occupés par de nouveaux établissements - bars et restaurants ;
- un afflux de population nouvelle attirée par un centre-ville festif ;
- les conséquences directes de la loi anti-tabac, qui amène de nombreux clients à occuper l'espace public pour fumer devant les établissements ;
- la mise en service de METTIS, dès cet automne, qui renforcera l'attractivité du centre-ville en soirée.

QUI SERONT CES MÉDIATEURS ?

Les médiateurs de tranquillité publique seront au nombre de 6, scindés en 2 équipes de 3 médiateurs. Les médiateurs seront des agents municipaux. « Ils seront hiérarchiquement rattachés au Directeur du Pôle Tranquillité

Publique de la Ville de Metz. Ils travailleront en étroite coopération avec les deux polices - Municipale et Nationale », indique Danielle Heber-Suffrin, Adjointe au Maire, chargée de la Tranquillité Publique.

QUELLES SERONT LEURS MISSIONS ?

Cette brigade de médiation préviendra et résoudra les conflits en établissant contacts et dialo-

violents s'ils ne sont pas rapidement contrôlés. « Les médiateurs créeront du dialogue pour éviter que la situation dégénère. Ils feront redescendre la pression », commente l'Adjointe au Maire.

QUAND SERONT-ILS PRÉSENTS ?

Ils évolueront sur des tranches horaires en adéquation avec les comportements et incivilités le plus souvent rencontrés : le mercredi après-midi et les soirées des jeudis, vendredis et samedis.

La Ville de Metz a entrepris le recrutement des médiateurs, qui seront en place en mai prochain, opérationnels au début de l'été, après une formation de

terrain et un appui méthodologique essentiel.

Les horaires de la Police Municipale seront élargis. Ils pourront appuyer les médiateurs dès que nécessaire.

OÙ AGIRONT-ILS ?

Le périmètre de leurs interventions se concentrera sur le centre-ville, le plus concerné par une affluence nocturne importante. ■

*« Une ville est un mélange d'ordre et de désordre. Mon rôle de Maire est d'apporter des solutions pour que la population se sente en sécurité en toute circonstance »
Dominique Gros, Maire de Metz*

gues avec les utilisateurs de l'espace publics, riverains et commerçants compris.

Les médiateurs assureront le respect du « savoir-vivre ensemble », en prévenant les incivilités qu'ils pourraient constater : querelles, occupation abusive des trottoirs, présence d'attroupements inhabituels, nuisances sonores, etc. Ces faits ne relèvent pas toujours d'une action répressive, mais peuvent entraîner des conflits plus ou moins

Ci-dessous : la dernière séance plénière s'est tenue le 12 février dernier à l'Hôtel de Ville, en présence du Maire de Metz, d'Isabelle Kaucic, Adjointe au Maire chargée de la Politique de la Ville et du logement, et de Danielle Heber-Suffrin, Adjointe au Maire chargée de la Tranquillité Publique et de la Police Municipale. La séance a été ponctuée par les interventions de Monsieur Meddah, Préfet de la Moselle, de Dominique Rodriguez, Directeur Départemental Adjoint de la Sécurité Publique de Laurent Czernik, Procureur Adjoint de la République ainsi que par celles d'autres partenaires.

Lutter contre l'insécurité

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance est une instance de travail et d'échanges entre institutions et acteurs publics et privés concernés par la prévention de la délinquance et par la lutte contre l'insécurité.



Les rencontres plénières ont deux objectifs : dresser un état des lieux de la délinquance sur la Ville de Metz et tirer un bilan sur les actions entreprises tout en évoquant de nouvelles perspectives.

- Une politique d'intervention territoriale est menée tout au long de l'année en lien avec les différents acteurs des quartiers. Des cellules de veille sociale sont réunies régulièrement dans les quartiers populaires (Borny, Metz Nord, Bellecroix et Hannaux-Frécot-Barral). Ces rencontres mobilisent les acteurs institutionnels de la lutte contre la délinquance, les établisse-

ments scolaires les TAMM, les bailleurs sociaux, les équipes de prévention spécialisée (APSI-Émergence, CMSEA) et acteurs associatifs du quartier

- Le CLSPD apporte une expertise et pilote des projets précis, notamment sur la sécurisation des équipements phares comme la Boîte à Musiques (BAM) ou METTIS. Pour Isabelle Kaucic, « la BAM est une opportunité pour le quartier de Borny et pour la ville de Metz en général, cependant nous nous devons d'être très vigilant pour limiter au maximum certains risques lors des spectacles »
- Deux pistes sont d'ores et

déjà envisagées : la médiation menée avec les associations de prévention et la vidéoprotection. La vidéoprotection sur le tracé METTIS apparaît aussi comme le meilleur outil pour la sécurisation du véhicule et des stations. Pour l'Adjointe au Maire, « l'anticipation des risques sur METTIS est au cœur du travail menés ces derniers mois par le CLSPD avec plus d'une vingtaine de partenaires, issus d'horizons différents. Nous nous efforçons de prévoir chaque risque afin d'être en mesure d'y apporter des réponses cohérentes et pertinentes qu'elles soient coercitives, ou bien issues de la médiation ou de la veille sociale ».

- Le CLSPD s'attache aussi à mettre en place des actions de prévention. Ainsi, ce sont près de 5000 DVD qui vont être distribués dans les prochaines semaines dans les collèges et les lycées messins pour sensibiliser les jeunes face aux comportements à risque en scooter. Ce projet « Scoot Attitude » se compose de quatre clips, réalisés par des collégiens de Metz en partenariat avec l'Université de Lorraine. ■

UTILISATIONS D'ENGINS MOTORISÉS

La Municipalité a mis en place dans le cadre des travaux menés au sein du CLSPD un groupe de travail restreint : « nuisances sonores - utilisations d'engins motorisés ». Une réflexion a été conduite sur la saisie des engins motorisés non autorisés à circuler sur la voie publique, qui a conduit à renforcer les moyens de lutte contre les nuisances provoquées par ces engins. Le Procureur de la République a accordé à titre permanent aux Officiers de Police Judiciaire et aux agents de police judiciaire le pouvoir de saisir les engins type mini motos ou quads non homologués circulant sur la voie publique. La Ville de Metz a construit un local spécifique afin de conserver les véhicules faisant l'objet d'une mesure de saisie. À ce jour, 61 engins non homologués ont été saisis sur la voie publique et 9 ont fait l'objet d'une ordonnance de destruction. Malgré les difficultés d'interception de deux roues ou de quads ayant comme conducteur des individus peu scrupuleux du code de la route, cette action est poursuivie tant par la Police Nationale que par la Police Municipale.

LE COMMERCE EN CRISE, LES SENTIERS DE LA PERFORMANCE

Depuis 5 ans, les États Généraux du Commerce de Metz Métropole sont devenus un moment important de la vie messine. Retour sur une matinée d'échanges et de réflexions.



Ci-dessus : la dernière édition des États Généraux du Commerce de Metz Métropole comptait près de 400 professionnels.

Les professionnels du commerce et l'économie étaient réunis le 18 février dernier à l'Arsenal, afin d'assister aux États Généraux du Commerce de Metz Métropole. La matinée a commencé par une présentation des retombés économiques du Tour de France en juillet 2012. Bilan plus que positif pour la Ville de Metz qui a connu un taux d'occupation de 90% dans les équipements hôteliers. Par la suite, Laurent Le Bon, directeur du Centre Pompidou-Metz, a appelé les commerçants et le Centre Pompidou-Metz à travailler conjointement afin de faire avancer la ville. Pour finir cette première partie, les commerçants ont pris la parole. Ceux du « Village Taison » ont appuyé sur leur force, celle du commerce indépendant, à l'image de Julie Even, proprié-

taire de la librairie « La cour des grands ». Les commerçants présents dans la salle ont pu poser des questions aux intervenants.

STRATÉGIES, OPPORTUNITÉS ET RÉUSSITES

Xavier Bettel, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, a ensuite pris la parole lors d'un discours très remarqué. Bien que Metz et Luxembourg soient des villes aux passés et destins bien différents, il a tenu à souligner le lien qui unissait ces villes, tendant à être renforcé au cours des années futures. Le Dr. Max Poulain, Maître de Conférence à l'université de Caen et responsable du Master Marketing IAE de Caen, a insisté sur l'atout historique de l'agglomération messine, un avantage pour l'attrait touristique et le développement

du commerce. Il a également évoqué le contexte de mutation dans lequel se trouve le consommateur qui « a beaucoup changé en quelques années, ayant de plus en plus de mal à se projeter dans le futur. Il se réancre dans le présent, voire même dans le passé. Il se comporte tout à la fois de manière plus individualiste et plus tribaliste largement aidé en cela par les réseaux sociaux et surtout, il est en recherche d'expérience. Cette dernière dimension est centrale dans les évolutions commerciales depuis maintenant quelques années ».

Le développement numérique est fondamental au commerce du futur, comme le souligne Joseph Megna de l'Espace Moselle Numérique : « Si vous ne le faites pas, dites vous que les autres le feront ».

Les États généraux se sont clôturés par une table ronde réunissant le Maire de Metz, le Président de Metz Métropole et le Président de Metz Métropole Développement.

Dominique Gros a tenu à féliciter les fédérations de commerces qui montent des opérations extraordinaires et a ajouté : « À nous de nous développer, METTIS et le Centre Pompidou-Metz, c'est pour le commerce aussi ». ■

LES PARTENAIRES COMPTABLES ET FINANCIERS DE LA VILLE

Si la Ville de Metz est libre de l'affectation de ses ressources, en revanche, sa comptabilité et sa gestion sont strictement encadrées par la réglementation. Des partenaires exercent un contrôle sur les comptes, jugent de l'efficacité de la gestion et apportent leur expertise aux services municipaux.

LES PARTENAIRES COMPTABLES

Par délégation du Conseil Municipal, le Maire est l'ordonnateur des dépenses de la Ville : il constate le service fait et valide la facture, il transmet les pièces pour paiement ou encaissement. Cependant, il ne tient pas les « cordons de la bourse » : c'est le Trésorier – Payeur Municipal (TPM, comptable public de l'Etat), qui exécute les dépenses et les recettes (séparation de l'ordonnateur et du comptable) et tient véritablement le « compte courant » de la Ville. Le TPM est aussi un conseiller de la Ville pour toutes les opérations comptables en général.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Les acquisitions et cessions de patrimoine par la Ville sont également encadrées. Pour chaque mouvement, une évaluation de la valeur patrimoniale et vénale est effectuée par France Domaine (un autre service de l'Etat) pour éviter que le patrimoine ne soit sous-valorisé ou que les acquisitions ne soient surestimées.

Les services fiscaux sont d'autres interlocuteurs de la Ville, car eux-seuls sont habilités à percevoir les impôts, les amendes de police, ainsi que certaines taxes. Les recettes issues de cession de son patrimoine peuvent être placées auprès du Trésor Public. Enfin, en cas de besoin, la Ville peut recourir à l'emprunt bancaire.

LES PARTENAIRES POUR LA GESTION

Le comptable public établit, à partir de tous les mouvements d'une année, le Compte de Gestion, qui est examiné en Conseil Municipal. Il constitue un élément d'appréciation de la sincérité du Compte Administratif présenté par le Maire. Au-delà de ce contrôle annuel, la Chambre Régionale des Comptes (CRC, organisme d'Etat) juge sur plusieurs années les pratiques de gestion de la Ville. La chambre a un pouvoir élargi d'enquête sur pièces : elle émet des avis, demande des explications au Maire et établit régulièrement un rapport qui évalue la sincérité et la santé de la gestion municipale. ■

POINT DE VUE



Jean-Michel Toulouze,
Conseiller Municipal
délégué aux finances.

Metz Mag *Le budget municipal est-il concerné par la situation budgétaire nationale ?*

Jean-Michel Toulouze L'Etat sollicite les collectivités locales face aux exigences budgétaires. National ou local, le budget des administrations reste

public. Metz participe à l'effort de redressement en maîtrisant ses dépenses : maîtrise de la masse salariale, mutualisation des services avec d'autres collectivités, plan d'économie d'énergie... Chaque euro dépensé doit être un euro utile.

M. M. *Comment le budget de la Ville répond-il aux difficultés des Messins ?*

J-M. T. En économisant, la Municipalité peut proposer plus de services à tous les Messins. Je pense notamment aux cantines et au périscolaire, parmi les moins chers de France, ou encore au soutien aux associations en offrant des activités de loisirs, sportives ou culturelles à la portée de tous. Faire du social, c'est aider tout le monde.

M. M. *Que peut faire la Ville de Metz face à la montée de la contestation sociale ?*

J-M. T. Avec la crise se répand l'insécurité économique et sociale et les Messins constatent que tout peut être remis en cause. La Municipalité doit rassurer et adapter son organisation tout en offrant des perspectives d'avenir, notamment en investissant pour se rendre toujours plus attractive pour les entreprises, par exemple avec le futur Centre des Congrès.



RUE DU JUGE MICHEL, L'ESPACE RETROUVÉ

Faire passer METTIS dans les rues du Juge Michel et Haute Pierre aura nécessité un réaménagement complet de l'espace, avec l'ambition de ne pas dénaturer l'environnement des bâtiments emblématiques tout proches que sont le Tribunal, la maison natale de Paul Verlaine et le Mess des Officiers.

Le chantier de la rue du Juge Michel a progressé jusqu'à présent sans rencontrer de problème technique majeur. La période récente d'intempéries est néanmoins susceptible de décaler l'objectif initial d'une livraison pour fin mars, même si tout est fait pour limiter les retards. Faire passer METTIS à cet endroit aura nécessité de déplacer le mur du square Boufflers, de restaurer le muret au-dessus de la rue Sous Saint Arnould, de déplacer le portail latéral du tribunal et de créer un nouveau portail perpendiculaire au premier.

Le tout en offrant un vrai confort d'usage pour cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite.

DERNIÈRES ÉTAPES

Le déplacement du portail du Tribunal progresse, si bien que l'intégralité de l'emprise dévolue à METTIS et aux autres modes de déplacements est aujourd'hui libérée, permettant d'engager les dernières phases de travaux. Celles-ci consisteront à terrasser la rue Haute Pierre et à poser un revêtement pavé, à réaliser l'aménagement du carrefour rue du Juge Michel – rue de la Garde, qui se fera par demi-chaussée, ainsi que di-

verses finitions sur les accès des piétons au Tribunal et aux rues adjacentes.

CIRCULER AVEC METTIS

La première sensation qui devrait émaner de la rue du Juge Michel est une impression d'espace retrouvé. Aucun élément initial n'aura été supprimé, mais le subtil déplacement du mur et du portail, le traitement de la voie automobile en « cour urbaine » et la rénovation complète de l'éclairage publique apporteront déjà une vraie plus-value spatiale. La respiration dont avait besoin cette rue, auparavant très empruntée, viendra du plan de circulation après METTIS. En effet, la rue du Juge Michel permettra uniquement aux automobiles de sortir du centre-ville, depuis les rues aux Ours et Poncelet, à la vitesse de 30 km/h. Seuls les véhicules METTIS et les bus du réseau Le MET' pourront rejoindre la place de la République par cet axe. Les modes de déplacement doux, les personnes en situation de handicap et les cyclistes pourront bénéficier de larges espaces dédiés, en lieu et place des étroits trottoirs initiaux. ■

POINT DE VUE



Jacques Tron,
Adjoint au Maire
chargé des
Travaux Neufs Voirie
et Espaces Publics.

Si le mur du Tribunal n'avait pas été déplacé, nous n'aurions pas pu faire passer METTIS. Cela rendra la circulation beaucoup plus confortable. La circulation des véhicules automobiles se résumera à bien plus qu'une circulation riveraine mais une circulation de desserte. Aujourd'hui, certains en arrivent à douter que le mur du square Boufflers ait été réellement déplacé, car le travail a été réalisé très méticuleusement, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France. Globalement, les chantiers METTIS, sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la Ville de Metz, avancent bien, les calendriers sont respectés, malgré les conditions climatiques de ces dernières semaines. Les entreprises et les services de la Ville de Metz mettent les bouchées doubles pour respecter les délais de livraison.





Ci-contre : l'ajout de 3 heures de classe permettra d'alléger les autres journées de 45 minutes.

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Avec la publication du décret du 26 janvier 2013, la réforme des rythmes à l'école primaire est engagée. La Ville de Metz s'y prépare.

Cette réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Depuis la mise en place de la semaine de quatre jours en 2008, les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. La France cumule ainsi un nombre de jours d'école qui est le plus faible d'Europe, 144 jours seulement contre 187 jours en moyenne, un volume horaire annuel d'enseignement qui s'élève à 864 heures contre 774 heures à 821 heures en moyenne pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Parallèlement, les résultats de nos écoliers se dégradent dans tous les classements internationaux, notamment en lecture.

CE QUE PROPOSE LE GOUVERNEMENT

Les principes généraux d'organisation du temps scolaire inscrit dans le décret seront les suivants :

- l'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin ou le samedi matin (par dérogation) ;
- les élèves continueront de bénéficier de

24 heures de classe par semaine durant 36 semaines ;

- la journée d'enseignement sera, de 5 heures 30 maximum et la demi-journée de 3 heures 30 maximum ;

- la durée de la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1 heure 30.

Dans le cadre de cette nouvelle organisation du temps scolaire, l'ajout de 3 heures de classe permettra d'alléger les autres journées de 45 minutes.

CONSULTATION DE TOUS LES ACTEURS

La Ville de Metz est consciente des impacts organisationnels de la réforme sur tous les acteurs concernés. Elle souhaite se donner le temps de la réflexion en écoutant l'ensemble de la communauté éducative avant toute décision. Danielle Bori, Adjointe au Maire en charge de l'Enseignement, du Périscolaire et de la Restauration scolaire, a déjà rencontré les syndicats enseignants, les syndicats de la Ville et le personnel ATSEM. Elle rencontrera également courant mars les parents élus dans les Conseils d'école, les associations périscolaires ainsi que les directeurs d'école. La position de la Ville et les modalités de déclinaison locale de la réforme seront arrêtées lors du Conseil Municipal du mois de mars. ■

LES ASSISES RÉGIONALES DE L'ÉDUCATION

Le 5 avril prochain, la Ville de Metz accueillera les Assises Régionales de l'éducation. L'objectif est d'accompagner la mise en place de Projets Éducatifs Locaux sur tout le territoire, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Il s'agira donc de donner des outils, méthodologiques, organisationnels, dans un premier temps, aux villes qui n'ont pas (encore) de projet éducatif local ; mais également de confronter des expériences existantes et de se pencher sur les contenus des différents temps de l'enfant.

LA QUINZAINES DE L'ENVIRONNEMENT

À l'occasion des semaines nationales consacrées aux alternatives aux pesticides et à la transition énergétique, la Ville de Metz organise, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la quinzaine de l'environnement du 25 mars au 7 avril prochain.



Pendant deux semaines, des animations permettront à chacun de devenir acteur de la préservation de l'environnement et la protection de la santé. Dans le cadre de son Agenda 21 et à travers sa politique « zéro pesticide » ou encore son Plan Climat, la Ville de Metz mène des actions concrètes et innovantes qu'elle souhaite présenter au grand public à l'occasion de cette quinzaine.

LES ENJEUX DU « ZÉRO PESTICIDE »

La semaine du 25 au 31 mars invitera chacun à mieux s'informer sur les enjeux liés à la suppression des pesticides. En lien avec de nombreux partenaires et notamment le Parc Naturel Régional de Lorraine, la Ville proposera des animations autour du jardinage écologique et de la biodiversité, mais aussi des expositions, des visites de jardins et des conférences pour les jardiniers amateurs soucieux de l'environnement. L'agricul-

ture biologique sera également mise à l'honneur avec la projection du film sur la conversion bio de paysans lorrains (cf. page 37).

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La semaine du 1^{er} au 7 avril sera principalement consacrée à la transition énergétique, enjeu fondamental pour notre développement. La projection du film « Une planète. Une civilisation » de Gaël Derive engagera le débat sur la transition énergétique, une conférence sera également organisée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du pays messin et des expositions sur le climat et l'énergie seront présentées à l'Hôtel de Ville. Les déplacements doux seront mis à l'honneur place de la République. Au programme : autopartage, balades à vélo, présentation de vélos électriques, essais de voiture électrique... Des animations seront également proposées aux

écoliers messins pour les sensibiliser à ces enjeux (chasse au gaspi, repas lorrain à la cantine, etc). Ces quinze jours permettront à chacun de mieux comprendre les enjeux de la transition énergétique, d'apprendre comment apporter des solutions concrètes pour agir et de prendre conscience de l'importance de la préservation de notre environnement, le tout en adoptant des comportements responsables. ■

Retrouvez le programme complet de la quinzaine de l'environnement sur le site Internet de la Ville metz.fr Renseignements et inscriptions aux animations au 03 87 34 58 24.

Ci-dessus : l'an passé, l'animation « chasse au gaspi » a connu un grand succès auprès des enfants.



Ci-dessus : la mise en place de l'ePV permet une gestion plus simple et sécurisée des procès verbaux.

LES PV DEVIENNENT ÉLECTRONIQUES

À Metz, rien n'échappe aux nouvelles technologies, même pour des actions où les bénéfices ne paraissent pas forcément immédiats : ainsi les PV deviennent électroniques. Pour poursuivre la modernisation du service, la Ville de Metz met en place l'ePV qui offre aussi un nouveau moyen de paiement des PV en ligne.

Cette innovation a pour objectif d'assurer un meilleur service aux contrevenants tout en limitant les erreurs de verbalisation. Ce service dématérialisé permettra également de rendre la tâche des agents moins astreignante et de simplifier leur travail.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les agents municipaux sont équipés de 100 appareils PDA (Personal Digital Assistant) de type. Un accès sécurisé leur permettra d'accéder à une application de verbalisation et de saisir facilement les données de l'infraction. Via un réseau sécurisé, elles seront télétransmises au Centre National de Traitement de Rennes, qui identifie automatiquement les propriétaires des véhicules. L'avis de contravention est ensuite édité et envoyé directement par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation. Ce système permet aux agents de travailler plus efficacement avec un meilleur confort et dans une meilleure sécurité juridique.

UN DOUBLE BÉNÉFICE

La mise en place de ce dispositif relèvera bientôt d'une obligation légale. Les Villes déployant ce système avant la fin 2013 bénéficieront d'une participation financière de l'État à hauteur de 50% de la dépense dans la limite de 500€ par équipement. Grâce à ce nouveau système performant, des agents pourront être déployés sur d'autres services à la population.

Afin de ne pas être hors délai dans son stationnement en voirie et ainsi être toujours en accord avec la loi, MONA est un système précis permettant de régler son stationnement à la minute grâce à son téléphone portable.

Inscrivez-vous et profitez d'une plus grande flexibilité en termes de stationnement ! fr.mobile-city.org

POINT DE VUE



Danielle Heber-Suffrin,
Adjointe au Maire, chargée
de la Tranquillité Publique
et de la Police Municipale.

LePV va être généralisé dans toutes les collectivités dans les années à venir. La Municipalité a trouvé pertinent de le mettre en place dès à présent, afin de pouvoir bénéficier des incitations financières de l'État. Cette opération a fait consensus au sein du Conseil Municipal. Le PV électronique est un véritable progrès technique. À la fois pour l'agent qui a un meilleur confort d'utilisation grâce à un appareil maniable, résistant aux températures extrêmes et aux chocs, mais aussi pour les contrevenants qui peuvent payer plus simplement en allant directement sur le site amendes.gouv.fr, après réception d'un courrier ou continuer en payant par timbre fiscal. En apportant cette modernité, nous voulons rendre le service plus facile et plus sûr réglementairement. Les agents sont actuellement très satisfaits. LePV n'a pas été mis en place pour faire plus de chiffres mais pour un réel gain de productivité. À terme, certains agents seront redéployés sur d'autres missions de proximité auprès des citoyens.

L' expression des groupes politiques

«UN DESTIN POUR METZ»



UNE CITÉ DES CONGRÈS ? QUELS FINANCEMENTS AUJOURD'HUI ?

S'il est incontestable qu'un Palais des Congrès est un levier de développement économique, pourquoi le Maire ne l'a-t-il pas engagé dès l'achèvement du Centre Pompidou ? Les caisses de la Ville étaient pleines à son arrivée en 2008, et

les capacités financières excellentes.

Parce que le Maire a choisi -plutôt que de faire des couloirs bus- le projet Mettis, plus grandiose, infiniment plus coûteux et destructeur du Metz historique. Parce qu'il a aussi privilégié les dépenses de fonctionnement avec l'embauche nouvelle de centaines de collaborateurs et des dépenses de communication à destination des Messins pour vanter sa politique faisant de la Ville de Metz la seconde ville dépensière de France à ce titre. Résultats : aujourd'hui, Metz Métropole est endettée, la Ville aussi, les impôts, les taxes et les tarifs publics se sont envolés. Quant à la cagnotte laissée par l'ancienne municipalité, c'est-à-dire l'épargne des Messins de près de 60 millions d'euros, il n'en restera bientôt plus rien...

Dans un tel contexte, ce dossier du Palais des Congrès est totalement improvisé et précipité. Jugez-en :

- absence totale de financement finalisé puisqu'il manque au bas mot 14 millions d'euros pour ce projet à 70 millions d'euros avoués, mais qui seront sans doute dépassés ;

- absence totale d'études de marché récentes. Quel investisseur s'engagerait aujourd'hui pour un tel investissement sur la base d'une étude datant de 2007, alors même qu'il s'agit d'un projet qui se veut volontairement surdimensionné par rapport aux Centres des Congrès des villes françaises ? Est-on sûr de concurrencer Nice ou Deauville ? Les temps, les habitudes n'ont-elles pas changé sous les dures contraintes de la crise et de l'endettement des finances publiques depuis 2007 ?

Beaucoup de questions et peu de réponses. Devant une telle improvisation, nous ne pouvions certainement pas participer à ce vote là.

Pendant ce temps, la Ville de Nancy inaugurera fin 2013 une nouvelle ligne de transport en commun en site propre à budget raisonnable et ... un nouveau palais des congrès !

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Vous pouvez nous le dire à : destinpourmetz@mairie-metz.fr

Patrick Thil



Michèle Lety



Myriam Sagrafena



Khalifé Khalifé



Dominique Boh-Petit



Anne Stémar



Jérémy Aldrin

GROUPE MUNICIPAL «METZ DEMAIN»



CENTRE VILLE : IL FAUT SAUVER LE COMMERCE MESSIN

Comme une ritournelle, les Etats Généraux du commerce messin se sont tenus pour la 5^e fois à l' Arsenal. Poignées de mains chaleureuses, embrassades, congratulations, de beaux, de très beaux discours et des grandes théories : développement stratégique, synergies, interactions, ambitions, benchmarking.....tous les ingrédients sont mis sur table accompagnés d'un grand cru d'autosatisfaction du

Marie-Jo Zimmermann

Président de Metz Métropole Développement.

Et pendant que tous ces grands maîtres du développement économique nous distillent leurs prêchi- prêcha, les commerces du centre-ville sont à l'agonie. Bien sûr la crise est passée par là. Les militaires sont partis et nos hôpitaux ainsi qu'un grand nombre de professions libérales se sont installés en périphérie. La Ville de Metz aurait dû réagir avec pertinence pour faire face à ces aléas. Au lieu de cela le Maire de Metz a préféré :

- supprimer un grand nombre de places de stationnement gratuites
- augmenter les tarifs horaires des parkings rendant leur accès très dissuasifs;
- engager les travaux du Mettis dans la précipitation et sans coordination, ce qui étouffe le centre-ville;
- laisser l'insécurité et l'insalubrité s'installer dans nos rues.

Il a ainsi réuni toutes les conditions pour faire fuir vers la périphérie les chandls les plus courageux. Le Maire de Metz qui avait déclaré : « la guerre aux automobilistes » est en train de gagner son pari. Ces derniers ont bien déserté le centre-ville.

Quant à Metz Métropole Développement (dont la subvention est de 1,8 Millions d'euro par an) son ambition est de créer des milliers de mètres carrés de surfaces commerciales en périphérie alors même que le centre-ville regorge de cellules vides. Quelle est donc cette stratégie commerciale qui consiste à déshabiller Pierre pour habiller Paul ?

Son Président, Thierry Jean, déclarait au mois de décembre que « la période est à l'attentisme ». Non, Monsieur, la période est à l'action. Du bon sens, juste du bon sens c'est souvent ce que les électeurs réclament simplement à leurs élus !!



Christian Antoine



Nathalie Colin Oesterle



Emmanuel Lebeau



Martine Nicolas



Anne-Noëlle Quillot



Alain Hethener

GROUPE «ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE METZ»



VERS UN CONTRAT UNIQUE REGROUPANT LES POLITIQUES URBAINES, SOCIALES, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

La ville de Metz met en œuvre, pour 2013, son dernier contrat urbain de cohésion sociale avant la réforme de 2014

Une fois encore, ce sont presque deux millions d'euros qui sont investis par la ville et l'Etat pour financer des projets en matière d'emploi, de lien social, de cadre de vie, de prévention, d'animation ou d'éducation.

Une fois encore, c'est une quarantaine d'associations qui propose des actions de proximité pour les habitants des quartiers populaires : chantiers d'insertion, accompagnement vers l'emploi, propreté, animations sociales et culturelles, médiation, accompagnement à la scolarité, écrivain public...

La réforme de la politique de la ville nous amènera, en 2014, à davantage mobiliser nos ressources sur nos territoires où vivent nos concitoyens les plus modestes aux revenus les plus faibles.

Cette stratégie du « plus d'égalité » exigera des services de l'Etat une mobilisation des crédits de droit commun là où les habitants souffrent le plus de l'insuffisance de qualification, de l'absence d'emploi, des difficultés de santé ; 30% des emplois d'avenir pour les jeunes de ces quartiers, 10% des crédits européens, c'est l'engagement public pour poursuivre la rénovation sociale.

La ville est présente dans ces quartiers. Elle ne les abandonnera jamais.

Note aux messins disponible sur le site EPAM
<http://www.metzavenir.net>

Isabelle KAUCIC

Adjointe au Maire chargée de la Politique de la Ville pour le groupe Ensemble Pour l'Avenir de Metz
www.metzavenir.net



REVENUS ET PAUVRETÉ À METZ : LES CHIFFRES QUI ACCUSENT LA DROITE

Le portrait social de la ville de Metz publié par le CCAS montre que les inégalités ont considérablement augmenté entre 2007 et 2010. En effet, en 2007, juste avant la crise financière, les 10 % les plus riches percevaient 8,2 fois plus de revenus que les 10 % les plus pauvres. Ce ratio est passé à 9,5 en 2010 ! On retrouve également les difficultés des habitants de notre ville dans l'évolution de la part des ménages non imposables qui est passé de 42,3% des foyers messins en 2007 à 46,4 % en 2010. Pendant cette période, les jeunes ont été les plus touchés avec un fort décrochage des revenus. **Au cours de ces trois années de sarkosysme, les inégalités ont fortement progressé, les revenus des ménages ont stagné, et les jeunes ont été les grands perdants des décisions mises en œuvre par la droite. Maintenant il faut vraiment changer de cap !**

Les Élus Communistes

Danielle BORI, Laure DUPONT, Jacques MARECHAL, Gilbert KRAUSENER



DÉMOCRATIE QUOTIDIENNE

La démocratie est un exercice quotidien, délicat, de longue haleine.

Lorsque l'on observe le monde, on se rend compte que ce système de gouvernance n'est pas forcément naturel et demeure très souvent, trop souvent fragile.

Au niveau d'une commune, elle s'exprime de manières diverses. Et, notre majorité a su impulser une forme nouvelle pour notre cité : la démocratie participative. Par contre, la démocratie représentative, dont nous sommes issus, nous les élus, souffre parfois d'une maladie étrange : la démagogie. Mal souvent venu des rangs de l'opposition, dont on pourrait attendre autre chose, comme des contre propositions, des amendements positifs. Loin des petits calculs politiques, les Comités de Quartier, le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil Economique et Social Local sont des outils mettant en synergie les forces vives de la ville. Sans omettre le travail spécifique, de chaque jour, des Adjointes au Maire dédiés à nos quartiers. Cela nous permet d'être dans un dialogue permanent, de nous nourrir des réflexions des uns et des autres et de continuer à agir au quotidien, au présent et pour l'avenir des messins et des messins.

Stéphane MARTALIÉ Conseiller municipal - CENTRE

Vice-président du Groupe Ensemble Pour l'Avenir de Metz



L'ÉNERGIE, LE DEBAT CITOYEN !

Pendant trois mois, les Français seront invités à s'exprimer sur l'avenir énergétique. Dans un contexte de raréfaction des énergies fossiles, d'augmentation importante des coûts, de ces énergies, du réchauffement de la planète : Comment se chauffera t'on demain ? Comment se déplacera-t-on ? Comment construira-t-on ? Quels travaux devra-t-on faire sur l'habitat ancien ? Comment promouvoir les énergies renouvelables ? Quels impacts sur nos besoins courants, bref comment imagine t-on notre quotidien, celui de nos enfants et quels efforts sommes-nous prêts à consentir immédiatement pour un avenir viable ?

A Metz, **l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays Messin** (ALEC) www.alec-paysmessin.fr/ installée aux Récollets distribue déjà des conseils neutres et gratuits aux citoyens. La Ville de Metz est devenue, au niveau national, un acteur de premier rang de la transition énergétique. D'ici juin, des conférences et des débats sur l'énergie seront organisés à Metz. **Messins, prenez la parole, le débat sur la transition énergétique est l'affaire de tous et c'est notre avenir.**

Brigitte LEBLAN, René DARBOIS Les Verts

MA VILLE LOISIRS

p. 34-41

À LA UNE

EN ATTENDANT LA BAM

ÉVÉNEMENT

SPORT

PATRIMOINE

CULTURE

NATURE

MA VILLE PRATIQUE

p. 42-43

BON PLAN

CONTACTS UTILES



LES BEAUX-ARTS SE DÉVOILENT

L'École Supérieure d'Art de Lorraine ouvre ses portes au public le mercredi 13 mars, de 10h à 20h. L'occasion pour Metz Mag de dresser le portrait de l'une des plus importantes institutions artistiques de la Grande Région.

L'École Supérieure d'Art de Lorraine se déploie au cœur de la ville, entre deux équipements majeurs : le Centre Pompidou-Metz et le Fonds Régional d'Art Contemporain. « C'est une chance inédite pour l'école de bénéficier de la présence d'artistes de renom attirés par Metz. Nos portes ouvertes contribuent à cette synergie entre les acteurs de la culture. Pour les étudiants, un contact direct avec le public est primordial » souligne Nathalie Filser, Directrice de l'ESAL. Toute la journée, les étudiants et les professeurs guideront les visiteurs le long d'un parcours jalonné de différents ateliers : dessin, édition, hypermédia, infographie, installations interactives, peinture, photographie, son, vidéo, etc. L'occasion aussi d'aborder les débouchés possibles pour les futurs diplômés : pratique artistique libérale, poste dans les secteurs culturels, en médiation culturelle, en communication, en production audiovisuelle, en création numérique, en scénographie et dans l'événementiel.

PARTAGER LA VIE ARTISTIQUE MESSINE

« La collaboration avec les institutions culturelles et les galeries messines est très importante, tout comme le réseau associatif, toujours aussi dense dans notre ville. Grâce à ces « Partenaires Particuliers », notre mission pédagogique est enrichie et la transition vers la vie professionnelle est renforcée », indique Nathalie Filser. L'équipe pédagogique compte 29 professeurs pour accompagner 160 étudiants. Chaque année, une cinquantaine d'intervenants extérieurs participent à l'enseignement en y apportant des éclairages spécifiques sous formes de conférences ou d'ateliers,



dans le domaine de l'interactivité, de l'édition, de la photographie et des médias traditionnels (gravure, dessin, peinture, volume...).

Les portes ouvertes de l'ESAL permettent au public de découvrir un acteur culturel de la vie messine. « L'enseignement supérieur artistique est exigeant mais je suis confiante pour l'avenir des étudiants

dans un contexte territorial porteur » conclut la Directrice. ■

Plus d'informations :
03 87 39 61 30
beauxarts@metzmetropole.fr
esamm.metzmetropole.fr
ESAL - 1 rue de la Citadelle

CRÉER SON PROPRE SON

Le 20 mars prochain, comme tous les mois, l'atelier MAO (Musique Assistée par Ordinateur) permettra une sensibilisation à la création musicale à la Médiathèque Jean Macé de Borny. Ce travail préfigure l'ouverture de la BAM (Boîte à Musiques) et de ses studios de répétitions pour les Musiques Actuelles.

Depuis janvier 2013, Jérôme Pham, médiateur culturel de l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Metz en Scènes, coordonne ce programme novateur. Cet atelier de production vise à découvrir les bases rythmiques et les mélodies propres à la production des Musiques Actuelles grâce à un logiciel et à des machines de type synthétiseur. Pour le moment, un mercredi par mois, deux types de séances sont ouvertes : une pour les enfants de moins de dix ans et l'autre pour les plus de dix ans. En avril, certaines séances seront même réservées aux adultes. Une approche inédite de la musique, qui ouvre la voie aux modules de formation qui seront proposés par la BAM.

COMPOSER ET JOUER SA MUSIQUE

Cet atelier se veut très pragmatique en s'appuyant sur des exercices concrets avec une vraie création artistique en fin de cursus. « Nos objectifs sont clairs. Il faut évaluer, en premier lieu, le niveau musical des participants et en particulier la rythmique. Ensuite, nous travaillons à l'intégration d'une ligne de basse et d'une petite mélodie sur nos éléments de départ. Puis nous abordons la notion d'effets et de modulation afin d'apporter plus de variations à notre musique. Enfin, à partir des trois leçons, l'objectif est de créer un court morceau de 1 à 2 minutes, selon les goûts musicaux de chacun des participants » rappelle Jérôme Pham, formateur, mais aussi et avant tout musicien et compositeur.



Ci-dessus : la musique est créée par cet ordinateur qui permet de nombreuses variations.

RENCONTRER LES AUTRES PERFORMEURS

Ce programme artistique se veut fédérateur. Entre les groupes, les structures de production, les médiateurs culturels et toute la famille Musiques Actuelles, cet atelier vise à valoriser les acteurs des musiques électroniques de la région. Cette synergie sera probablement décuplée lors de l'ouverture de la BAM, qui deviendra l'un des lieux incontournables pour la scène musicale régionale et nationale. Il est donc primordial d'éduquer dès maintenant la jeune génération messine à ses aspirations musicales en devenir. ■

Renseignements : bam-metz.fr
bam@metzenscenes.fr

Chaque mois, Metz Mag vous propose un sujet sur la Boîte à Musiques en attendant son ouverture prévue début d'année prochaine.



UN MARCHÉ BIO PLACE D'ARMES

Depuis le 9 mars, un marché bio 100% lorrain s'installe chaque samedi matin sur la place d'Armes aux côtés du traditionnel marché. Quatorze producteurs seront présents tout au long de l'année et proposeront des produits variés.

Le bio est de plus en plus présent dans la vie des Français : 64% déclarent avoir consommé bio en 2012, d'après la 10^e édition du Baromètre Agence BIO/CSA. On assiste à une montée en puissance de l'agriculture biologique en France. La Ville de Metz, en partenariat avec le CGA Lorraine (Centre des Groupements des Agrobiologistes de Lorraine), a décidé d'installer un marché de producteurs bio, place d'Armes, afin de développer une nouvelle offre destinée aux consommateurs.

Ce marché bio offrira aux Messins des produits respectueux de l'environnement, de qualité, vendus directement par les producteurs avec lesquels ils pourront échanger. Celui-ci va également développer l'animation commerciale et festive au cœur de la ville.

DES PRODUITS VARIÉS TOUTE L'ANNÉE

Le marché bio de la Place d'Armes complètera parfaitement le marché traditionnel du samedi matin. Une grande variété de produits sera proposée par les producteurs : œufs, pain, huile, miel, fromages de chèvre et de vache, yaourts, volaille, viande, charcuterie, fruits & légumes, café, etc. L'alternance des exposants a été réfléchi de façon à assurer une grande diversité de produits tout au long de l'année. ■

Pour les amateurs de bio, une projection-débat du film « La Belle Bio » sera proposée le 26 mars à 19h au Caméo-Ariel.



crédit photo : Bio en Lorraine

Ci-dessus : le marché bio place d'Armes propose une grande diversité de produits.

POINT DE VUE



René Darbois, Adjoint au Maire, chargé de l'Écologie Urbaine et du Développement durable et solidaire.



Nous avons choisi de créer un marché bio afin d'enrichir le marché du centre-ville grâce à une offre supplémentaire de produits tout en répondant à une forte demande de la part des Messins. Ce marché est une volonté politique de l'Agenda 21, avec l'arrivée du bio dans les cantines scolaires, dans un premier temps, et le développement d'une agriculture maraîchère, bio et locale, dans un second temps. Ce marché offre un échange direct entre le consommateur et le producteur avec un produit bio garanti par le CGA, qui est en relation directe avec les producteurs et qui garantit la qualité des produits.



POINT DE VUE



Thierry Jean, Adjoint au Maire, chargé du Développement Économique.



Ce marché va apporter une animation commerciale et festive et créer ainsi de la convivialité au cœur de la ville. Il va contribuer à rendre Metz toujours plus attractive ! Ce marché répond également à une forte demande des consommateurs, qui intègrent de plus en plus dans leurs pratiques des préoccupations d'ordre écologique et éthique, et qui expriment une soif de nature dans la ville. La particularité de ce marché, c'est qu'il sera composé exclusivement de producteurs lorrains, qui auront à cœur de partager leur passion pour leur métier, et les raisons de leur engagement dans la filière biologique.



EN BREF



COUPE DE FRANCE DE PÉTANQUE : LA FINALE !

Courir à Metz

Les inscriptions pour les prochaines grandes courses messines sont ouvertes ! Le 1^{er} mai prochain, place à « la Messine », la course des femmes contre le cancer du sein. Cette deuxième édition colorera encore de rose tout le centre-ville. Les 15 et 16 juin « le Trail du Saint Quentin » proposera différentes courses autour de la nature. De nuit ou de jour, en groupe ou individuel, pour grand ou petit, chacun y trouve sa place. Enfin, le 13 octobre, l'événement sportif de l'automne, le « Marathon Metz Mirabelle » revient pour une quatrième édition pleine de surprises et de nouveautés. Renseignements et inscriptions sur : marathon-metz.fr courirametzmetropole.fr

Ci-dessus : les vainqueurs de la Coupe de France 2012, le club Ronde Pétanque de Metz.

Les 22 et 23 mars prochains, la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP) organisera la finale de la Coupe de France des Clubs de Pétanque, au Palais des Sports Saint-Symphorien.

Créée en 1999, la Coupe de France des Clubs de Pétanque réunit les meilleurs clubs de l'Hexagone. Depuis sa création, cette compétition n'a cessé de grandir : 1 350 clubs se sont inscrits à la 1^{re} édition et cette saison, plus de 2 570 clubs ont disputé cette Coupe de France. La compétition est régie par un comité de pilotage qui a pour fonction la gestion des tirages au sort, la collecte des résultats, le choix des sites, ainsi que la nomination des arbitres et des délégués fédéraux.

TOURS QUALIFICATIFS

Avant de pouvoir participer à la Coupe de France, les clubs commencent par se rencontrer au niveau local. Ainsi, au début de la compétition, des tours qualificatifs sont disputés entre clubs de même département, puis de même région. S'en suit la phase nationale qui se déroule sur deux temps forts : les 16^e et 8^e de finale, puis les quarts de finale, les demi-finales et la finale en mars. Les équipes sont composées de huit joueurs, dont obligatoirement une participante féminine. Lors de chaque rencontre, six joueurs participent aux parties. Il existe trois types de compétition: le tête-à-tête (2 joueurs face à face avec 3 boules chacun), la doublette (2 équipes de 2 joueurs avec 3 boules chacun) et la triplète (2 équipes de 3 joueurs avec 2 boules chacun).

À QUI LA VICTOIRE ?

Tous les plus grands noms de la pétanque actuelle se sont illustrés sur cette compétition : Ledantec, Weibel, Suchaud, sans oublier les féminines Berdoyes, Sarda, Virebayre. Mais ce sont aussi les sportifs régionaux qui s'illustrent. Ainsi, le club de « Metz Ronde Pétanque » a été le vainqueur de l'édition 2012. « La force de notre équipe, c'est avant tout une amitié franco-belge fraternelle. La formation au sein du club, avec la montée en puissance de nos équipes jeunes, pousse tous les participants à se dépasser ! » souligne Serge Sala, son président. Garderont-ils leur trophée ? Réponse le samedi 23 mars lors de la finale. ■

Le programme (entrée gratuite) :

Vendredi 22 mars
8h30 : 1/4 de finale du tête-à-tête
10h30 : 1/4 de finale des doublettes
14h30 : 1/4 de finale des triplètes
17h00 : 1/2 finale du tête-à-tête
18h30 : 1/2 finale des doublettes

Samedi 23 mars
9h00 à 10h30 : 1/2 finale des triplètes
14h00 : finale tête-à-tête, doublettes, triplètes

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Afin de préserver son patrimoine culturel et historique, la Ville de Metz entreprend de nombreux travaux de restauration sur l'ensemble de ses monuments historiques. Zoom sur les travaux de restauration de l'église Saint-Martin-aux-Champs, rue des Huiliers qui se sont achevés fin février.

L'église Saint-Martin-aux-Champs est un des lieux emblématiques de Metz, où se mêlent plusieurs styles architecturaux. Reconstituée sur l'emplacement de l'ancien rempart romain durant les premières décennies du XIII^e siècle, l'église a subi de nombreuses transformations au cours de son histoire. L'avant-nef est l'une des dernières manifestations du style roman et la nef est l'un des rares témoignages en Lorraine du gothique primitif. Le reste de l'église, quant à lui, a été construit au cours des décennies suivantes dans le style gothique. Le clocher tel qu'il se trouve aujourd'hui a été réalisé en 1887 par l'architecte allemand Conrad Wahn. L'église renferme également de nombreuses richesses, comme les verrières de Laurent Charles Maréchal et de Charles-François Champigneulle réalisées entre 1878 et 1881, la somptueuse voûte en étoile, la sculpture gothique du XIV^e siècle représentant la Nativité et les différents écus polychromes aux armes de grandes familles bourgeoises de Metz.

RESTAURATION DE LA FLÈCHE ET DU CLOCHER

Ayant constaté la détérioration en plusieurs endroits du monument, la Ville de Metz a entrepris des travaux de restauration de l'église Saint-Martin. Ces travaux se sont concentrés sur deux des symboles emblématiques de l'édifice : la flèche en cuivre et les différentes parties du clocher.

La flèche a déjà subi de nombreuses restaurations au XIX^e siècle, mais, avec le temps, le cuivre qui la recouvrait s'est percé et abîmé en plusieurs endroits. Les travaux entrepris sur la flèche concernent donc la « réfection des feuilles de cuivre rouge et la restauration des parties dorées des ornements qui confèrent à l'église sa présence lointaine » explique Christophe Bottineau, architecte en chef des Monuments Historiques et spécialiste des travaux de restaurations des bâtiments anciens. Le clocher, percé depuis la tempête de 1999, menaçait la sécurité des lieux. Des travaux de couverture des tourelles à l'aide de vieilles ardoises allemandes et de remplacement du plancher ont été réalisés. Le clocher a également été nettoyé « à l'aide d'une poudre spéciale afin de lui redonner son aspect premier » confie Christophe Bottineau. Les enduits dégradés ont été remplacés et les éléments fragilisés par le temps ont été retaillés. Les différentes sculptures ainsi que les cadrans ont été nettoyés et restaurés.

Après trois ans de travaux avec l'aide financière de l'État (DRAC Lorraine) et du Conseil Général de la Moselle, la restauration de l'église Saint-Martin s'est terminée à la fin du mois de février. ■

Ci-dessous : les cadrans et les gargouilles ont été nettoyés et restaurés.



crédit photo : Dominique Legin



PARTICIPEZ AUX FÊTES DE LA MIRABELLE

Chaque année, les Fêtes de la Mirabelle sont un des événements les plus attendus par les Messins. En 2013, la Ville de Metz vous propose de participer au défilé ayant pour thème « La Grande Parade du Cirque » qui aura lieu le dimanche 25 août prochain.

Pour la 63^e édition des Fêtes de la Mirabelle, la Ville de Metz a fait appel à deux artistes messins, Tommy Laszlo et Jean-Christophe Roelens, pour organiser le traditionnel défilé des chars autour de l'univers du cirque. Cette année, ce n'est pas un simple défilé qui sera organisé mais un véritable « spectacle déambulatoire où chacun pourra apporter sa touche. On souhaite créer l'illusion d'une grande famille qui se produit dans les rues de Metz. C'est la première fois que les Messins peuvent participer au défilé des Fêtes de la Mirabelle ! » s'enthousiasme Jean-Christophe Roelens. « Ce défilé sera placé sous le signe de l'échange, de l'enrichissement, de la création collective. Participer à cette fête, c'est également valoriser le travail de tous » souligne Tommy Laszlo.

UN SPECTACLE ENCADRÉ PAR DES PROFESSIONNELLS

La Grande Parade du Cirque est l'occasion pour chacun de côtoyer des professionnels et des artistes du milieu du cirque, et, avec leur aide, de créer un spectacle géant monté de toutes pièces. De nombreux professionnels travaillent autour du défilé pour dessiner les chars, créer les costumes, définir les différentes danses et ils accepteront avec joie votre

aide ! « Les artistes ont cette volonté de faire participer les Messins au spectacle. Ceux-ci vont pouvoir apprendre auprès de professionnels du cirque et ainsi vivre une expérience unique » explique Tommy.

Trois week-ends de stages sont prévus au mois de mai et juin afin de former les volontaires aux pratiques du cirque. Le spectacle et les formations seront encadrés par des professionnels chargés de valoriser le rôle de chacun au sein de cette grande parade, unique en son genre. « Le spectacle que nous organisons dépendra des gens qui le font, rien n'est défini pour l'instant. On part du talent des Messins » précise Jean-Christophe. « Nous souhaitons que tous les participants se sentent concernés par le défilé, par leur fête et s'amuse pendant le spectacle » conclut Tommy. ■

Inscriptions dès maintenant : 03 87 55 52 85, parademirabelle@mairie-metz.fr ou en remplissant le coupon sur metz.fr

Ci-dessus : la troupe de la Grande Parade du Cirque lance un grand appel à participation aux Messins pour le défilé des Fêtes de la Mirabelle.

POINT DE VUE



Antoine Fonte,
Adjoint au Maire,
chargé de la culture.

Tommy Laszlo et Jean-Christophe Roelens vous attendent avec impatience pour

rejoindre la formidable troupe de la Grande Parade du Cirque, rassemblant population non-initiée, amateurs et artistes circassiens. Quel que soit votre talent, votre quartier et votre âge, vous trouverez votre place au sein de ce grand spectacle inédit.

La Grande Parade du Cirque est un projet innovant, porté par une dimension citoyenne et une réelle recherche esthétique, destinées à valoriser les talents de chacun autour des arts du cirque : jongleries, acrobaties, clowneries, chorégraphie collective, etc.

Je souhaite à tous ceux qui rejoindront les ateliers de création en famille, entre amis ou sur simple initiative individuelle, de très belles rencontres de vie, inter-quartiers et intergénérationnelles, principe essentiel du processus créatif de cet ambitieux projet participatif.



LABEL « ÉCOJARDIN » POUR LE PARC DE LA SEILLE

Plante & Cité a lancé le label « ÉcoJardin » en 2012. Ce label encourage la gestion respectueuse de l'environnement, valorise le travail des jardiniers et sensibilise les usagers au développement durable. La Ville, adhérente à ce réseau d'experts, a souhaité faire labelliser l'un de ses sites naturels, le Parc de la Seille.

Pour obtenir le label, le parc a été évalué sur sa gestion environnementale suivant une centaine de critères, dont 7 sont obligatoires: aucun sol à nu (sans couvert végétal), gestion raisonnée de l'eau, connaissance de la faune et de la flore et mesures de préservation de la biodiversité, aucun traitement avec des produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse, mesures pour la réduction de la production des déchets verts, présence d'un plan de formation des agents à la gestion écologique, ainsi qu'une information et animation auprès des usagers.

LE POUMON VERT DE LA VILLE

Grâce à l'excellence des engagements écologiques du Pôle Espaces Verts de la Ville de Metz, le Parc de la Seille a obtenu la note de 76/100, et fait désormais partie des 56 premiers espaces verts de France à être labellisé « ÉcoJardin ». La Ville de Metz se place ainsi aux côtés de Paris, Montpellier, Lyon, Nantes ou encore Lille.

Les conseillers venus certifier le label ont notamment salué la localisation de ce « poumon vert » dans la ville, la biodiversité remarquable qu'il renferme, ou encore la mise en valeur du patrimoine messin avec la présence de vignes et de mirabelliers. Le Parc de la Seille conser-

vera le label pendant trois ans, et la Ville envisage de proposer prochainement le Jardin Botanique pour l'obtention de ce titre prestigieux. ■

POINT DE VUE



Marielle Olesinski,
Adjointe au
Maire, chargée
du Cadre de vie
et des Espaces
Verts.

Le Parc de la Seille regorge de découvertes naturelles et le travail des jardiniers sur cet espace, ainsi que sur les 570 autres hectares d'espaces verts de la Ville de Metz, encourage la préservation de ce site. Cet écrin de verdure devient une vraie référence pour toutes nos autres activités. Ce label est le couronnement de la politique que nous menons depuis quatre ans. En développant des pratiques respectueuses de l'environnement dans le processus d'aménagement, nous sommes dorénavant reconnus au niveau national pour notre savoir-faire. //

RENDEZ-VOUS À NOTER

CONFÉRENCES

LA SECONDE CHANCE D'ICARE, BRÈVE
INTRODUCTION À L'ÉTHIQUE SPATIALE
JEUDI 14 MARS - 17H30
HÔTEL DE VILLE
Académie Nationale de Metz

MUSIQUE

CAFÉ BAROQUE
SAMEDI 23 MARS - 10H30
MÉDIATHÈQUE JEAN-MACÉ DE BORNAY
Le Concert Lorrain

LES DANSES ET LE PRINTEMPS
DIMANCHE 24 MARS - 16 H
ARSENAL
Harmonie Municipale de Metz

EXPOSITIONS

ÉLECTRICITÉ,
QU'Y A-T-IL DERRIÈRE LA PRISE ?
DU VENDREDI 22 MARS
AU VENDREDI 19 AVRIL
CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
DE LA MOSELLE, PÔLE DES MÉTIERS

JOURNÉE EUROPÉENNES DES MÉTIERS
D'ARTS EN LORRAINE
VENDREDI 5, SAMEDI 6
ET DIMANCHE 7 AVRIL
RUE DES TRINITAIRES, RUE TAISON,
HÔTEL DE RÉGION

TALENTS DE FEMMES
SAMEDI 23 MARS - DE 10H À 18H
CLOÎTRE DES RÉCOLLETS
Association Soroptimist Metz
Peinture, Céramique, Défilé, etc.

THÉÂTRE

LA PASSION DU CHRIST
SAMEDI 16 MARS - 18H
ÉGLISE DU SAINT-SACREMENT
À DEVANT-LES-PONTS
DIMANCHE 24 MARS - 18H
ÉGLISE SAINT-FIACRE DU SABLON

D'AMANTS ET D'ANARCHISTES
LUNDI 18 ET MARDI 19 MARS - 19H
PÉNICHE ASTROPHONE, PLAN D'EAU
Dans le cadre de « Avant- Passages au bord de l'eau »
Invitations à retirer dans les bureaux de Passages,
10 rue des Trinitaires

RETROUVEZ L'AGENDA COMPLET SUR METZ.FR

Bon plan

DÉCHETS: MODE D'EMPLOI

→ Trier est devenu une action citoyenne pour une large majorité de Messins. La vie de vos déchets ne s'arrête pas à votre poubelle, les recyclables sont revalorisés et le reste est incinéré pour alimenter le réseau de chauffage urbain. Comment bien trier ses déchets pour permettre un bon recyclage? Comment se débarrasser de ses encombrants? Quelques informations pratiques pour mieux agir!

Il existe trois flux de déchets ayant chacun leurs règles et modes de collecte:

- les emballages recyclables (bouteilles ou flacons en plastiques, papiers, journaux, emballages métalliques, cartons et briques alimentaires) sont collectés dans les sacs transparents, les Points d'Apport Volontaire (PAV) ou le bac jaune (si votre quartier est équipé);
- le verre (pots, bouteilles et les bocaux en verre – sans les couvercles métalliques – est collecté dans les PAV – éviter les dépôts entre 20h et 7h du matin –;
- les ordures ménagères (tout ce qui ne va ni dans le bac jaune, ni dans le bac vert) sont collectés dans les sacs noirs, les PAV ou le bac gris (si votre quartier est équipé).

Pour les objets dits «encombrants» (mobilier d'ameublement, gros électroménager, jouets, articles de cuisine, petites pièces automobiles et de ferraille...), un service gratuit d'enlèvement à domicile vous est proposé sur simple rendez-vous au 03 87 20 10 10.

Pensez également aux trois déchèteries à votre disposition à Metz:

- Metz-Nord: rue de la Houblonnière
- Borny: rue de la Mouée
- Magny: rue Monceau

Plus d'informations: 03 87 34 64 60 ou service-clients@haganis.fr

TRIER, C'EST BIEN! MOINS JETER, C'EST MIEUX!

Metz Métropole vous propose d'acquérir un composteur bois ou plastique moyennant un dépôt de garantie de 15 ou 25 euros. L'autocollant « Stop Pub » est aussi à votre disposition à l'Hôtel de Ville et en Mairies de quartier, c'est ainsi 35 kg de déchets papier économisés.

Plus d'informations: 03 87 39 71 62 ou preventiondechets@metzmetropole.fr

PASTILLE: «CE QUE DIT LA LOI»

L'article R632-1 du Code Pénal précise qu'«est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe (35€) le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.»

Plus de renseignements: Metz Métropole, Pôle Gestion des Déchets, 03 87 20 10 10, metzmetropole.fr, polededchet@metzmetropole.fr





UN CADEAU AUX NOUVEAUX-NÉS MESSINS

La Ville de Metz offre un Graouilly à votre enfant.
Plus d'informations à l'Hôtel de Ville ou en Mairie de quartier
et sur metz.fr

LA POLICE MUNICIPALE DE METZ

La Police Municipale a pour devoir d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et salubrité publique de sa commune (Article L2212-2 du code général des collectivités territoriales).

La Police Municipale assure une présence de terrain de 7h (5h les jours de marché) à minuit tout au long de l'année, dimanches et jours fériés inclus.
L'Unité de Poste de Commandement assure une permanence 24 heures/24, 365 jours par an.

EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2013

- 85 policiers municipaux dont 3 détachés au service Réglementation,
- 9 gardes champêtres,
- 23 ASVP (Agent de Surveillance de Voie Publique),
- 8 agents de vidéo,

Soit au total 125 agents, dont 94 policiers municipaux et ruraux

OPÉRATIONS CONJOINTES AVEC LA POLICE NATIONALE

Ces opérations sont en augmentation constante depuis 5 ans : 3 opérations en 2008 et 73 en 2012 ; 5 à 6 opérations communes programmées par mois.

PERMANENCES DANS LES MAIRIES DE QUARTIERS

(informations pratiques page 43)

Mises en place en juin 2008, elles assurent un lien plus étroit avec les habitants, qui peuvent être reçus dans un endroit proche de leur domicile. Ce lien permet une plus grande réactivité face aux problèmes rencontrés par les habitants. Depuis la mise en place, 1 340 doléances entendues ont été traitées.



INTERVENTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE DE METZ

Elle applique les arrêtés municipaux.

La Police de proximité (source de renseignements) prend contact avec les partenaires institutionnels, les commerçants, les habitants... Elle peut aussi traiter directement les doléances ou les transmettre au service compétent. Elle assure aussi des permanences dans les Mairies de quartiers (cf. page 43).

Elle est présente sur la voie publique et sécurise les sites suite à des évènements donnés.

Elle surveille les bâtiments municipaux et les abords des sorties d'école.

Elle fait la Police de la route : actions de prévention et de répression et gère les flux de circulation : accidents, travaux...

Elle fait la Police du stationnement payant, gênant, interdit, abusif et zones bleues et met en fourrière les véhicules dégradés et abusifs.

Elle recherche les véhicules épaves et volés.

Elle est une force d'appui aux forces nationales et participe à l'Opération Tranquillité Vacances.

Elle s'occupe de relever toutes les infractions issues des Polices spéciales et que la loi lui confère (ex : chiens dangereux avec la gestion des dossiers, urbanisme...).

Elle s'occupe de la salubrité publique, lutte contre les déjections canines ou encore le dépôt d'ordures ménagères en dehors des heures de collectes, les décharges sauvages...

Elle procède à l'interpellation en cas de flagrant délit de l'auteur de l'infraction pénale afin de le remettre à la Police Nationale (constat du fait).

Elle assure la vidéosurveillance des rues.

Elle encadre les manifestations culturelles, récréatives, sportives...

Elle assure le service des Objets Trouvés et la gestion des engins non homologués saisis sur la voie publique.

TABLEAU COMPARATIF PAR RAPPORT AUX AUTRES VILLES

	Nombre de policiers municipaux	Habitants	Un agent de la Police Municipale pour X habitants
Nîmes	144	144 000	1 pour 1 000 habitants
Metz	85 policiers municipaux et 9 gardes champêtres	125 000	1 pour 1 330 habitants
Aix en Provence	95	141 000	1 pour 1 473 habitants
Grenoble	99	155 000	1 pour 1 565 habitants
Strasbourg	157	271 000	1 pour 1 726 habitants
Mulhouse	62	110 000	1 pour 1 774 habitants
Nancy	58	106 000	1 pour 1 827 habitants
Thionville	22	42 000	1 pour 1 909 habitants
Bordeaux	107	239 000	1 pour 2 233 habitants
Dijon	61	151 000	1 pour 2 475 habitants